



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE : « Espaces, Cultures et
Développement » (EDP)

FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)

Sujet :

Les enjeux socio-politiques autour de la gestion de la
radio communautaire de Kandi dans le contexte de
la décentralisation

Rédigé et soutenu par :
Adioh Daouda TIDJANI

Directeur de mémoire
Prof. Dr. Nassirou BAKO-ARIFARI
Maître de Conférences des Universités/
CAMES

Jury

Président : Prof. Dr. Adolphe KPATCHAVI (*Maître de Conférences/CAMES*)

Rapporteur : Prof. Dr. Nassirou BAKO-ARIFARI (*Maître de Conférences/CAMES*)

Examineur : Prof. Dr. Abou-Bakari IMOROU (*Maître de Conférences /CAMES*)

Mention : Bien (15/20)

Soutenu, le 28 Décembre 2016

Année académique : 2016-2017

SOMMAIRE

	Pages
En mémoire.....	2
Dédicace.....	3
Remerciements	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des photos et figures	5
Liste des sigles et abréviations.....	6
Résumé du travail.....	8
Introduction.....	9
Première partie : Perspectives théoriques et cadre de l'étude.....	14
Chapitre 1 : <i>Considérations théoriques de l'étude des enjeux politiques...</i>	15
Chapitre 2 : <i>Présentation du cadre de l'étude et des considérations méthodologiques.....</i>	39
Deuxième partie : L'étude des enjeux politiques et des interactions autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi.....	48
Chapitre 3 : <i>Présentation de la radio communautaire de Kandi.....</i>	49
Chapitre 4 : <i>Analyse des interactions autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi.....</i>	66
Conclusion et perspectives.....	77
Références bibliographiques.....	79
Table des matières.....	102

EN MEMOIRE

DE

Mon feu père, **TIDJANI Sanni**

DEDICACE

A

Ma très chère mère **SALAMI Woulématou.**

REMERCIEMENTS

- ✓ A tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de Sociologie-Anthropologie, qui n'ont ménagé aucun effort pour ma formation académique.
- ✓ A mon Directeur de mémoire, le **Professeur Nassirou BAKO-ARIFARI**, Maître de Conférences des Universités du CAMES pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples occupations.
- ✓ A mon Co-directeur de mémoire, **Docteur Tilo GRÄTZ**, Professeur associé à l'Université Libre de Berlin (Freie Universität Berlin).
- ✓ Au **Professeur Jean-Claude HOUNMENO**, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Enseignant Chercheur Recteur de l'Université de Porto-Novo.
- ✓ Au **Professeur Abou-Bakari IMOROU**, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Enseignant Chercheur au Département de Sociologie-Anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi, qui a œuvré pour mes études en DEA.
- ✓ A ma très aimée **Faïsolath**, dont la tendresse, la douceur, les conseils et les propos aimables ont été des stimulants dans l'achèvement de ce travail.
- ✓ A ma très chère mère **SALAMI Woulématou**, ta tendresse et tes multiples sacrifices ont toujours été pour moi une source inépuisable d'enthousiasme et d'ardeur au travail.
- ✓ A toi, mon fils Abdoulaye « retiens que seul le travail libère l'Homme ».
- ✓ Aux honorables membres du jury de la soutenance.
- ✓ A tous les auditeurs de la promotion 2013-2014, pour avoir su créer une ambiance qui a stimulé le travail en groupe et les échanges d'expériences.
- ✓ A tous ceux qui ont accepté de lire ce travail dans ses différentes versions.
- ✓ A tous ceux dont les noms ne figurent pas ici et qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement du travail.

Liste des tableaux

	Pages
Tableau n°1 : Synthèse des différents Centres de documentation parcours	85
Tableau n°2 : Grille tarifaire de la radio Kandi FM.....	90
Tableau n°3 : Répartition des temps d'antenne en fonction des différentes langues.....	61

Liste des photos et figures

Photo n° 1 : Image de la radio Kandi FM (vue de face).....	87
Photo n° 2 : Image de la radio Kandi FM (vue de profil).....	87
Photo n° 3 : Discussion de groupe avec les auditeurs fidèles de radio Kandi FM.....	87
Photo n° 4 : Image montrant l'existence d'une femme au sein du club des auditeurs fidèles.....	87
Figure n° 1 : Répartition des radios rurales et communautaires au Bénin.....	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

AG	: Assemblée Générale
AMARC	: Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires
APRC	: Association de Promotion de la Radio Communautaire
ASCCom	: Appui Suisse à la Communication Communautaire
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CA	: Conseil d'Administration
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CD	: Chef de District
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CILCOM	: Centre International de Linguistique et de Communication
CNPA	: Conseil National du Patronat de la Presse et l'Audiovisuel
CRAD	: Comité Révolutionnaire d'Administration du District
DEA	: Diplôme d'Etudes Approfondies
DUEL	: Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires
EDP	: Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
F.A.R.D-ALAFIA	: Front d'Action pour le Renouveau, la Démocratie et le Développement Alafia
FERCAB	: Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FM	: Modulation de Fréquence
HAAC	: Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication
IK	: Institut Kilimandjaro

LASDEL : Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le Développement Local

ODEM : Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique des Médias

ONG : Organisation (s) Non Gouvernementale (s)

ORTB : Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin

PACOM : Programme d'Appui à la communication de la Coopération Suisse

PDC : Plan de Développement Communal

PV : Procès-Verbal

RC : Radio Commerciale

RCA : Radio Communautaire et Assimilée

RIF : Réseau International des Femmes

RR : Radio Religieuse

RRL : Radio Rurale Locale

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UCPC : Union Communale des Producteurs de Coton

UDPC : Union Départementale des Producteurs de Coton

UDS : Union pour la Démocratie et la Solidarité

UIT : Union Internationale des Télécommunications

UJPB : Union des Journalistes de la Presse Privée du Bénin

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UPMB : Union des Professionnels des Médias du Bénin

URCAB : Union des Radios Communautaires et Associatives du Bénin

USPP : Union Sous-Préfectorale des Producteurs

WANEP-ONG : Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix

RESUME

Les enjeux autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi FM se focalisent sur l'instrumentalisation socio-politique de celle-ci. Les différents aspects de ce phénomène sont analysés dans les différentes interactions autour de la gestion de cette radio et leurs implications sur le développement local. Ainsi, il s'agit spécifiquement d'identifier les facteurs politiques, de décrire et d'analyser aussi bien la gestion concrète et quotidienne de la radio que les conditions pour sa contribution réelle au développement local. A cet effet, dans une démarche interactionniste combinée à l'approche systémique, les logiques des acteurs dans leurs rôles, jeux et stratégies sont appréhendées. En outre, la recherche documentaire, l'entretien et l'observation ont permis de découvrir que le conflit, qui mine cette radio, est essentiellement lié à la paternité et au leadership. Alors la question de l'ethnicité apparaît comme un critère de gestion et fait fi de la compétence. L'absence de cette dernière favorise les relations clientéliste et paternaliste, de parrainage et de l'influence des réseaux politiques. Ces situations empêchent cette radio de contribuer effectivement au développement local.

Mots- clefs : *enjeux politiques - radios communautaires - ethnicité- conflit-Kandi.*

ABSTRACT

The issues surrounding the management of community radio in Kandi FM focus on the socio-political instrumentalisation of Kandi FM. The various aspects of this phenomenon are analyzed in the various interactions around the management of this radio and their implications for local development. Thus, it is specifically a matter of identifying the political factors, describing and analyzing both the concrete and daily management of radio and the conditions for its real contribution to local development. To this effect, in an interactionist approach combined with the systemic approach, the logics of the actors in their roles, games and strategies are apprehended. In addition, documentary research, interviewing and observation revealed that the conflict, which undermines this radio, is essentially linked to paternity and leadership. Then the question of ethnicity appears as a criterion of management and ignores competence. The absence of the latter favors clientelist and paternalistic relations, sponsorship and the influence of political networks. These situations prevent this radio from effectively contributing to local development.

Key words: *political issues- community radios- ethnicity-conflicts-Kandi.*

INTRODUCTION

A l'ère de la globalisation, des entreprises médiatiques colossales se sont constituées, s'appropriant les moyens de communication et de production de l'information. L'appropriation et le contrôle des médias sont désormais un enjeu majeur, car ils sont devenus une arme. Ce faisant ils affirment leur « quatrième pouvoir » pour le pire et le meilleur (TEDESCO, 2008).

Dans ce contexte de globalisation, de développement et de réduction des coûts des technologies pour la communication, plusieurs médias alternatifs ont vu le jour afin de permettre à la population de se réappropriier les moyens de communication autrefois confisqués. C'est ainsi que, sous l'impulsion des grands mouvements de démocratisation, la radio communautaire a connu un essor mondial dans les années 1990.

Au Bénin, la radio représente le média classique de premier plan. Elle sert de source d'information et de divertissement. Dans ce pays à population majoritairement analphabète (plus 60%)¹, les stations de radio ont connu un grand succès, depuis la libéralisation de l'espace audiovisuel intervenue au cours de l'année 1997. Dès lors, le paysage audiovisuel s'est enrichi de plusieurs nouvelles stations radios communautaires, religieuses et commerciales (GRÄTZ, 2011 ; 2014).

La radio a connu dès sa naissance, la mondialisation. C'est aussi le média qui s'est le mieux « africanisé » et qui atteint le mieux les populations des zones rurales. La radio reste le premier média en Afrique (TUDESQ, 2002 ; LIGAGA et al, 2012).

La plupart des stations de radio implantées au Bénin offrent une grande variété d'émissions, comprenant des bulletins d'information, des revues de presse. Mais, il y a également des plages musicales et des émissions en langues

¹ La territoriale n°0027-Octobre 2 014, P18.

nationales. Dorénavant, ce sont surtout les émissions interactives, traitant des sujets d'actualité ou des faits de société et des jeux radiophoniques qui suscitent de plus en plus l'intérêt des populations. La plupart des stations offrent une grille de programmes assez diversifiés.

Mais, depuis quelques années, on assiste à une spécialisation de certaines stations de radios. Il s'agit de : la radio Banigansé de Banikoara, avec son slogan « libérer la parole paysanne » ; la radio communautaire de Kandi avec pour slogan « Kandi FM, au cœur du développement communautaire ».

A ce propos, les seules chaînes de radio nationales souvent contraintes à fournir des messages « tout public », et les radios privées commerciales, qui cherchent de façon impérative à couvrir leurs charges de production et à dégager de bénéfiques, grâce aux nombreux espaces publicitaires et autres, ne suffisent pas.

Les radios communautaires semblent, se révéler comme celles avec lesquelles les populations peuvent compter. Elles bénéficient a priori d'un bon crédit en ce sens qu'elles offrent un cadre idéal pour la satisfaction des besoins des populations en matière d'information et disposent de mécanisme de gestion qui prévoit leur implication. C'est la raison pour laquelle, ces radios communautaires font sans cesse partie des préoccupations des partenaires au développement². Elles s'inscrivent aujourd'hui plus que jamais dans la problématique du développement durable des pays. Cette préoccupation est d'autant plus cruciale pour le Bénin que les populations y sont de plus en plus amenées à assumer à l'échelle locale, une responsabilité croissante pour leur mieux-être face à un environnement mondial en évolution très rapide (EDAH, 2002).

À la faveur de la décentralisation et du vote de la loi 97-010 du 20 août 1997, portant libéralisation de l'espace audiovisuel, des radios et télévisions privées

² L' Assertion « ' partenaires au développement' » doit être ici prise dans son sens le plus large et concerne les pouvoirs publics, les institutions et organismes de développement multilatéraux et bilatéraux, les communautés à la base etc (Clément EDAH, 2002).

ont été initiées dans nombre de localités béninoises. Ainsi, le besoin de s'informer garanti par le droit à l'information, a conduit les acteurs de développement de la commune de Kandi, notamment l'association de développement, IRI - BONSE, l'ensemble des organisations paysannes de la commune et l'administration communale naissante, à travailler en synergie pour la création en 2004 d'une radio communautaire dénommée KANDI FM. Ceci s'est matérialisé à travers l'attribution de la fréquence (102.9MHZ) par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC). A cet effet, une convention a été signée entre la HAAC et l'association de développement IRI - BONSE. Dès lors, la Commune de Kandi dispose d'un outil de communication, d'une radio communautaire (GUININ ASSO, 2008-2009). **Comment les considérations socio-politiques influencent-elles la gestion de la radio communautaire de Kandi FM ?**

C'est à ces différentes questions que la présente étude tente d'apporter des réponses. Elle se structure en deux (02) parties. La première partie est consacrée aux perspectives théoriques et cadre de l'étude. Elle comporte deux (02) chapitres. La seconde partie composée de deux (02) chapitres traite des enjeux politiques et d'interactions autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi.

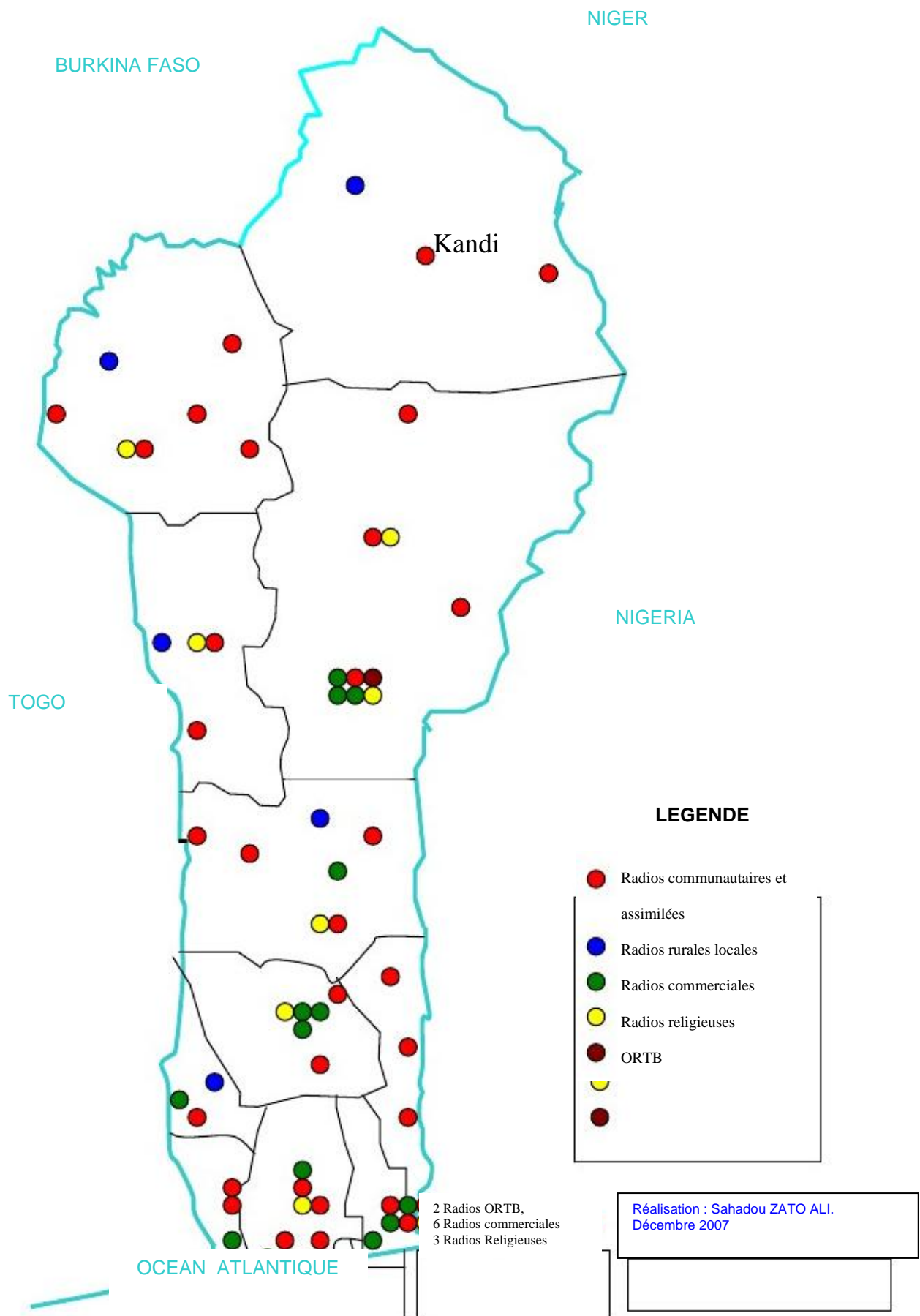


Figure 1 : Répartition des radios rurales et communautaires au Bénin

Cette figure décrit le paysage médiatique, spécifiquement les radios installées à travers le pays jusqu'en 2007.

On y dénombre 31 Radios Communautaires et Assimilées (RCA), 13 Radios Commerciales (RC) et 07 Radios Religieuses (RR). Quant aux Radios Rurales Locales (RRL), elles sont au nombre de 05 au cours de la même période. Ces radios sont implantées dans les communes de : Banikoara, Tanguiéta, Ouaké, Ouèssè et Lalo.

**PREMIERE PARTIE : PERSPECTIVES
THEORIQUES ET CADRE DE L'ETUDE**

1^{ère} PARTIE : PERSPECTIVES THEORIQUES ET CADRE DE

L'ETUDE

La première partie de notre travail aborde en un premier temps les considérations théoriques. Elle met en exergue les perspectives socio-anthropologiques. En un second temps, elle décrit la méthodologie de recherche adoptée.

CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE L'ETUDE DES ENJEUX POLITIQUES

Dans ce chapitre, j'aborde les questions théoriques préliminaires à l'étude des enjeux politiques autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi FM. Un accent particulier est mis sur les dynamiques qu'elle engendre à l'échelle locale.

I- Problématique

Depuis 1944, Paul LAZARFELD était le premier à mettre en évidence l'articulation qui pouvait exister entre les médias et les réseaux sociaux d'influence.

Par contre c'est autour des années 60 qu'en France, la sociologie investit le domaine de l'information entraînant ainsi l'émergence de la sociologie des médias (ETIENNE et al, 2004 :266). Cette branche disciplinaire a longtemps tâtonné en raison de l'évolution rapide du monde médiatique dont le développement, la diversité, les relations avec le public et le monde politique transforment l'univers. Mais, l'objet de la sociologie des médias demeure la communication (ibid.) qui s'effectue par de nombreux canaux que sont : la presse, la radio, la télévision dont l'ensemble constitue les médias. Elle ne s'est pas orientée vers la dimension politique de ces médias. Pourtant, à l'instar des autres médias, les radios locales comportent une dimension politique importante.

En vue du rayonnement et de l'ancrage local de ces médias, leur gestion a été confiée aux populations qui produisent ou coproduisent des émissions intégrant les spécificités culturelles et linguistiques dans les programmes. Implantées pour la plupart dans les zones rurales, ces radios permettent l'expression populaire, la proximité avec les animateurs, l'acquisition d'une culture de l'information et du débat, autant de facteurs d'émancipation et de prise de conscience qui sont le fondement de l'identité culturelle (DIAGNE, 2005).

Dans cet immense champ de recherche, la radiodiffusion constitue un lieu privilégié d'observation en Afrique, en raison d'abord du retard qu'accusent les autres médias sur ce terrain et du fait aussi de son adaptation au contexte culturel.

1-1- Problème

Plusieurs pays africains ont accompli des progrès remarquables dans la construction de systèmes de gouvernance démocratiques fondés sur l'égalité des citoyens et leur participation au processus de prise de décisions. L'accès à l'information par un plus grand nombre de citoyens est vital pour le fonctionnement de la démocratie et le développement d'un pays. Le rôle des médias publics comme moyens de diffusion d'informations "objectives" et de perspectives diverses au profit du public n'est plus à démontrer (WILFRID et FRANCOIS 2013). Ainsi, dans un espace social donné, la radio forge les opinions, guide des comportements et, de ce fait, peut être au cœur de nombreuses stratégies dans des contextes variés.

Compte tenu de sa prépondérance, les mutations que ce média est en train de connaître, méritent bien que l'on y prête une attention particulière. En effet, il recèle de multiples enjeux : enjeux théoriques pour les chercheurs, enjeux socioéconomiques pour les hommes d'action et enjeux politiques pour les pouvoirs publics. Ces derniers enjeux constituent le point central de la présente recherche.

Les radios communautaires font partie de ce paysage nouveau de la radio. Leur genèse dans le contexte occidental posait déjà le problème du rapport des mass média à la société. Leur adoption en Afrique suscite en plus des précédentes questions des réflexions sur leur rôle, leur survie à long terme ainsi que leurs usages.

Au Bénin, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le paysage audiovisuel était réservé aux seules structures de l'Etat à part les deux quotidiens "la Gazette du Golf" et "Tamtam Express". Ces derniers ont couru le risque de paraître au moment où le régime révolutionnaire était en pleine mutation.

La conférence Nationale des forces vives de la nation de février 1990 a ouvert la voie à la démocratie, et a donné le signal à la pluralité de la presse au Bénin. On note alors la parution de plusieurs titres de la presse écrite. Mais c'est le vote de la loi 97-010 du 20 août 1997, portant libéralisation de l'espace audiovisuel, qui a permis la création des radios et télévisions privées.

Toutefois, l'attribution de la fréquence et la réglementation de la presse au Bénin sont assurées par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC). Par ailleurs il existe des associations professionnelles telles que le Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA), l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) et l'Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique des Médias (ODEM).

Les Associations de développement aux lendemains de la Conférence des Forces Vives servaient d'intermédiaire entre l'Etat central et la population dans la perspective de promouvoir le développement local. Mais à partir de 1999, avec le vote de la n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin, les Maires ont désormais une légitimité dans la gestion de la cité à travers les élections libres et transparentes. Ainsi, avec le processus de décentralisation déclenché au Bénin depuis 2003, on assiste à une

reconfiguration de l'arène locale autour de la radio Kandi FM. D'où la complexité des enjeux autour de cet outil de communication.

« Cependant, l'installation et la gestion de la radio représentent bien un enjeu en soi, déterminé par les possibilités de promouvoir des cultures nationales au niveau local, des emplois et positions formelles qui ne sont pas sans importance, surtout s'il s'agit de positions permettant de mieux intervenir à travers une implication dans les affaires publiques, suscitant l'accumulation de savoir et des liens sociaux utiles » (GRÄTZ, 2006 :67).

Les acteurs sociaux s'organisent et s'affrontent pour accéder aux ressources productives et aux fruits de la croissance, ou pour défendre leurs positions (WINTER, 2001 : 21). Ils le font dans des configurations variables, plus ou moins formelles, plus ou moins légitimes, en fonction des enjeux concernés.

Le terme même de radio communautaire constitue un enjeu autour duquel les radios se livrent une concurrence.

Quels que soient les divers mobiles politiques, religieux, écologiques, socio-économiques ou culturels qui motivent les aides, les objectifs assignés par exemple à l'implantation d'une radio communautaire sont souvent multiples. L'attrait de la radio consiste justement en ce qu'elle permet l'installation d'un système de communication à la confluence des multiples besoins d'une zone géographique déterminée ou d'une communauté donnée. Les enjeux sont à ces points nombreux et interdépendants qu'il est parfois difficile de les identifier clairement.

En ce sens, la radio communautaire devient un enjeu autour duquel s'observe un ensemble de jeux, de logiques conflictuelles, de stratégies de contrôle et de positionnement des acteurs. Car, elle est porteuse d'une dynamique de développement des localités dans laquelle les acteurs sont impliqués. Comme l'affirment *CROZIER et FRIEDBERG (1977)*, l'individu est conduit à développer

des stratégies, soit dans une optique offensive, en saisissant des opportunités lui permettant d'améliorer sa situation, soit de façon défensive, en maintenant ou en élargissant sa marge de liberté, et par conséquent sa capacité à agir. C'est justement cela qui crée le déphasage observé dans le champ de ce processus.

Dans la perspective de la psychologie sociale expérimentale, pour étudier les médias elle fait appel à deux conceptions du « social », différentes de celles des anthropologues ou des sociologues des médias (Claude et al, 2004 : 11-12). Le social, tel que les individus se le représentent et tel qu'ils l'ont assimilé cognitivement : valeurs, normes, savoirs sur les producteurs, savoir-faire dans les traitements des messages et des inférences des intentions du producteur. Dès lors, on considère que les acteurs sociaux « transportent avec eux le social », qu'ils réagissent et traitent des discours médiatiques en fonction de leurs appartenances et positions sociales. Pour le psychologue, il est donc légitime d'étudier la manière dont un sujet réagit à des discours médiatiques, d'étudier des interactions « virtuelles » où le contenu médiatique est porteur de traces de l'intentionnalité des producteurs, dans un espace d'observation où le sujet est seul et où toutes les variables sont contrôlées.

Dans tous les cas, la radio communautaire pourrait être assimilée à *“un champ de coopération et d'interdépendance entre acteurs avec des intérêts même contradictoires, c'est-à-dire un ensemble de "jeux structurés" (CROZIER et FRIEDBERG, 1977 : 20).*

En tant qu'objet de convoitise et instrument de pouvoir, la radio est une entité éminemment politique, a fortiori quand elle prétend être un émulateur communautaire (STEPHANE, 2003 : 131). Elle ne saurait se soustraire aux paradoxes, aux compromis et aux capricieuses incertitudes que cela implique. Contrairement à des projets plus conventionnels, plus exclusivement ‘technicistes’, un projet de radio communautaire recherche le débat public. C'est de lui qu'elle tire sa reconnaissance, son indépendance et son dynamisme.

De plus, à l'instar d'autres médias, la radio exige une manipulation délicate. Car elle est un instrument de pouvoir. Lorsque les communautés sollicitent son implantation, si elles ne sont pas entièrement conscientes de ce que peut recouvrir ce pouvoir, elles savent au moins qu'elles détiendront quelque chose que les autres n'auront pas. Un village saura qu'il deviendra un pôle d'attraction pour ses voisins. Une organisation locale promouvant une radio pourra vite être suspectée par les autres de vouloir étendre son influence sur la population. Si son implantation peut se faire en toute innocence, les communautés ne tarderont pas à faire l'expérience des nombreux enjeux d'influence qu'elle concentre. Il est courant que des autorités locales s'étant au départ désintéressées du projet, veuillent ensuite tout mettre en œuvre pour le contrôler. Cela peut parfois dégénérer au point où les acteurs sociaux en viennent aux mains ou qu'on assiste à la fermeture de la station comme c'est le cas à Kandi FM en 2007.

De nos jours, au niveau local, nombre de Maires aspirent à disposer de radios communautaires dans leurs communes ou prennent eux-mêmes l'initiative d'en créer. C'est le cas des communes de Malanville et de Gogounou qui n'attendent que l'octroi de la fréquence par la HAAC. Les radios permettent de diffuser les communiqués communaux, de rendre compte des rapports d'activités des conseils communaux, de prévenir ou d'atténuer les conflits, d'amener les administrés à débattre des questions de développement sur la gestion des affaires politiques ou d'initier des actions de solidarité, etc. Elles sont une aide précieuse dans l'accomplissement des nouvelles tâches qui leur sont confiées. Toutefois, dans certains cas, elles peuvent être des instruments politiques sur lesquels des acteurs fondent leurs campagnes électorales pour mieux exposer les projets de société en vue de convaincre l'électorat. Pour ces multiples services, des mairies ou des préfectures allouent des subventions aux radios. Certaines se contentent au moins de payer les supports et autres matériels consommables, mais nécessaires aux services qu'elles requièrent. D'autres mettent à disposition des locaux. Cependant, certains refusent de participer sous quelque forme que ce

soit, sous prétexte que les services dont ils bénéficient sont à destination communautaire. L'argument est également répandu au sein de la population et des ONGs. Faute de donner des subsides aux radios, certaines autorités font tout de même l'effort de les doter occasionnellement de petits matériels de reportage, des dictaphones, des micros, des cassettes, etc. (STEPHANE, 2003 :93).

Dans ce contexte, la question fondamentale qui se pose est la suivante : **Comment s'opère le jeu des acteurs autour de la gestion de la radio communautaire et quelles en sont les implications politiques sur le développement de la Commune ?**

Pour élucider toutes ces préoccupations et obtenir des réponses aux questions posées, j'ai formulé les objectifs et hypothèses de recherche ci-après.

1-2- Les objectifs de l'étude

Dans le cadre du présent travail de recherche, mes réflexions sont orientées sur la gestion d'une radio de proximité dans le contexte de la décentralisation. Je considère cette gestion comme un enjeu politique.

Dès lors, **l'objectif général** poursuivi à travers la présente recherche est d'analyser les différentes interactions autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi et leurs implications sur le développement local.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Montrer la contribution de la radio communautaire au développement local ;
- Décrire les relations entre les règles de fonctionnement de la radio et sa gestion ;
- Identifier les facteurs politiques qui entravent la contribution de la radio communautaire au développement local.

1-3- Les hypothèses de travail

- L'installation de la radio influence la promotion des initiatives locales dans la commune ;
- Le respect des règles de fonctionnement de la radio dépend des interactions autour de sa gestion ;
- Les enjeux politiques s'observent autour de la gestion de la radio communautaire.

1-4- Le cadre conceptuel

Lorsqu'on s'engage à faire un travail sociologique, il est fondamental d'utiliser des « concepts ». Ainsi, selon Becker (2002 : 180) « *nous travaillons tous avec des concepts* » auxquels il est important d'apporter des essais de clarification. Il s'agit de : *interaction-acteurs-groupes stratégiques-conflit* et les notions telles que la *radio communautaire* et la *radio locale* sont parfois utilisés dans des contextes très variés au point où le sens commun s'interroge sur leur vraie signification.

- Acteur

Crozier & al. (1977) fondent son analyse méthodologique sur l'acteur, qui offre l'occasion de comprendre le rapport entre l'individu et l'organisation. C'est d'ailleurs pour faire remarquer la dépendance de ce dernier par rapport à l'organisation qu'il affirmait que «les acteurs ne sont jamais libres au sein d'une organisation, ils sont récupérés par le système officiel, qui est à son tour corrompu et influencé par les acteurs »

Les acteurs d'un système peuvent être organisés, informels, mais cela ne les empêche pas de jouer entre eux avec le système. Entre autres aspects méthodologiques retenus, y figurent les acteurs impliqués dans une arène. Ils sont en général organisés en réseau selon des configurations qui changent en fonction

des situations et sans frontière précise (Biershenk & Olivier de Sardan, 1998). A partir du point de vue de ces auteurs et des réalités, cette étude considère l'acteur comme appartenant à plusieurs cercles concentriques d'un milieu social. Les groupes informels ou organisés agissent pour se positionner afin de mieux défendre leurs intérêts. C'est dans cette logique que **l'acteur** est défini comme étant une personne agissant dans un système (organisé ou informel) et qui de façon directe et indirecte l'influence en même temps qu'il reçoit ses influences. Ainsi, un acteur au cours de cette étude sera toute personne proche ou éloignée qui a une certaine emprise (directe ou indirecte) dans la gestion de la radio.

- **Interaction**

D'après Madeleine Grawitz (2004) in lexique des sciences sociales, **l'interaction** est un processus interpersonnel, amenant chez les sujets en contact, des actions et réactions étudiées en particulier entre les membres d'un groupe.

Dans cette perspective, l'interaction consiste en une approche de l'action réciproque, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes vis-à-vis des autres dans la séquence de leur occurrence située et dans des relations intersubjectives. Erving Goffman s'intéresse aux situations sociales (avec la définition qu'il en donne dès 1964), aux (occasions de) rencontres, au corps à corps. Et pour Goffman ce qui importe en premier lieu dans l'interaction face-à-face c'est un problème de contact, de gestion de la coprésence, avant d'être un problème d'intercompréhension. Il traite l'interaction comme un ordre de faits descriptibles, sans vouloir nécessairement lui conférer directement une valeur fondamentale dans la production des structures sociales. Dans ce sens et contrairement à Durkheim, Weber (1922) conçoit les faits sociaux comme des interactions entre des comportements individuels obéissant à des motivations et des intérêts qu'il faut reconstituer. Il considère donc chaque individu comme différent, ne réagissant pas de la même manière, même placé dans les mêmes conditions, ainsi il tient compte de la subjectivité des acteurs pour comprendre leurs actions.

L'interaction m'apparaît alors comme une notion qui offre assez de légitimité et de lisibilité pour aborder la problématique des enjeux socio-politiques autour de la gestion de la radio communautaire.

- **Groupe stratégique**

Le mot groupe a un sens très vague en sociologie. Il peut être utilisé pour désigner des ensembles en fonction de leur taille, de leur durée d'existence ou de la nature des relations qui existent entre leurs membres. C'est justement dans une démarche pouvant conduire à son dépassement que certains sociologues allemands EVERS et SCHIEL (EVERS et SCHIEL, in OLIVIER de SARDAN, 1995) ont proposé l'alternative que constitue le « **groupe stratégique** » qui répondait à la logique selon laquelle les groupes socioculturels ne sont pas définitivement constitués.

Les groupes sociaux varient selon les problèmes considérés par un jeu continu d'alliances ou de conflits. Pour reprendre BIERSCHEK et OLIVIER de SARDAN (1998) je dirai que le concept de **groupe stratégique** suppose que dans toutes les collectivités, les acteurs n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes représentations et que, suivant les problèmes, les intérêts et les préoccupations s'agrègent difficilement. Suivant le problème qui se pose donc à la collectivité locale, les groupes stratégiques changent de considérations. Il peut y avoir affiliation ou désaffiliation. Tout repose sur la question de savoir « où se trouve mon intérêt ? » **le groupe stratégique** n'est donc pas un ensemble figé dont on pouvait cerner tous les contours. C'est plutôt : « ...des agrégats sociaux plus empiriques à géométrie variable qui défendent des intérêts communs en particulier par le biais de l'action sociale et politique » (cf BIERSCHEK et OLIVIER de SARDAN, 1998). Et la principale situation qui offre aux groupes stratégiques l'opportunité de se faire remarquer est celle du conflit.

- **Conflit**

Le conflit peut être entendu comme la rencontre d'éléments, de sentiments ou d'intérêts divergents. Les conflits sont définis comme les manifestations

d'antagonisme ouvert entre deux acteurs (individuels ou collectifs) aux intérêts momentanément incompatibles quant à la possession ou la gestion de biens rares matériels ou symboliques (BOUDON et al. 1993). D'un point de vue théorique, trois (03) niveaux d'analyse sont à remarquer ; à partir des travaux anthropologiques qui ont été menés sur le concept :

- le niveau empirique qui renvoie à l'idée que toute société est traversée par des conflits ;
- le point de vue structuraliste qui postule l'idée que les conflits renvoient à une différence de position en fonction des catégories sociales en présence ;
- et enfin la piste fonctionnaliste pour laquelle les conflits qui semble vouer les sociétés à l'émiettement ou à l'anarchie, concourent au contraire à la reproduction sociale.

Mais, dans mon travail, la lecture que je fais du conflit est essentiellement d'ordre méthodologique. On part du conflit pour apprécier « l'ailleurs », « l'arrière-cour » des sociétés qui présentent une apparente stabilité, une apparente cohésion, un manque de contradictions internes. Certes, le conflit dont il est question ici ; est souvent une confrontation ouverte, à courte durée et concerne la gestion de la radio communautaire dans un contexte de décentralisation avec des acteurs sociaux.

- **Définition de la radio communautaire**

Sur le plan juridique la nouvelle loi n° 2015-07 portant code de l'information et de la communication en République du Bénin, votée en sa séance du 22 janvier 2015 par l'Assemblée Nationale règle la question de la typologie des radios sonores privées non commerciales au Bénin. En effet, elles sont par vocation des radiodiffusions sonores de proximité. Toutefois, les principaux acteurs des organes concernés (notamment les professionnels des radios), les caractéristiques et les définitions données aux concepts dans la littérature de la

communication institutionnelle, organisationnelle et politique vont être analysées avant que ne soit suggéré le sens que le présent document voudrait leur attribuer.

Ainsi, l'Association des Radiodiffuseurs Communautaires du Québec, AMARC³ définit la radio communautaire comme « un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication et d'animation qui a pour but d'offrir des émissions de qualité répondant aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté dont elle est issue ». AMARC Afrique et Panos Afrique Australe (1998), nous en indiquent quelques caractéristiques (déclaration du Niger du 17 août au 18 septembre 2001) :

- ❖ La radio rurale communautaire trouve sa légitimité dans l'expression d'une volonté locale et se doit d'y répondre en tant que radio de proximité ;
- ❖ La radio rurale communautaire se doit de respecter et de refléter l'équité dans les communautés avec la prise en compte du genre ;
- ❖ La radio rurale communautaire se doit de fonctionner dans l'optique d'une pratique exemplaire de gouvernance dans un contexte de reddition des comptes ;
- ❖ La radio rurale communautaire a une mission d'information, de formation, d'éducation et de divertissement ;
- ❖ La radio rurale communautaire est un vecteur de développement, sa programmation se doit d'illustrer cette utilité sociale ;
- ❖ L'émanation de la société civile, la radio rurale communautaire n'est l'appendice d'aucun pouvoir financier, institutionnel ou autres ; elle se doit de veiller à son indépendance ;
- ❖ La radio rurale communautaire est laïque.

³ Site web www.amarc.org

[...]. Pour Virgil (1997), la radio communautaire doit susciter la participation citoyenne et la défense des intérêts des citoyens ; résorber les problèmes quotidiens ; accepter toutes les opinions en présence ; encourager la diversité culturelle ; inclure les femmes en tant qu'actrices et non comme fait valoir ; refuser les pensées uniques et accepter la parole plurielle sans exclusive.

Il ressort des deux définitions citées supra que la radio communautaire renvoie à certains préalables à savoir : respect de la participation citoyenne aux débats en cours dans le champ social pour la défense des intérêts en termes de bonnes pratiques de gouvernance ; respect de la libre expression des citoyens ; promotion de la diversité culturelle et enfin expression plurielle sans censure.

Le présent travail de recherche désigne les radios communautaires comme celles qui sont créées par les communautés et pour les communautés. Alors, il conviendrait de désigner par le terme radio communautaire, toute radio privée non commerciale et pour laquelle les communautés ont pris une part très active dans la création et qui est effectivement gérée par des organes collectifs mis en place par ces mêmes communautés. Elle est une radio de proximité qui est essentiellement tournée vers les besoins des populations qu'elle dessert. Cela suppose aussi que leurs attentes soient prises en compte dans la grille des programmes. Une radio communautaire peut être implantée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, pourvu qu'elle respecte les conditions sus-spécifiées.

- La radio rurale locale : une radio de proximité orientée vers le monde paysan.

L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et le Centre Interafricain d'Etudes en Radio Rurale de Ouagadougou (2000) désignent par radio rurale locale, une radio de proximité, participative qui libère la parole paysanne, fait réfléchir les auditeurs, les incite à l'action. En somme la radio rurale locale est une radio de proximité écoutée par les populations rurales/paysannes.

Au Bénin, il existe de nos jours cinq (05) radios rurales locales (RRL). On les retrouve à Lalo, Tanguiéta, Ouèssè, Banikoara et Ouaké. La spécificité de ces radios rurales locales par rapport aux radios communautaires réside en partie dans le fait que leur création a été initiée « de l'extérieur » ; puisqu'elle émanait d'une décision des gouvernements des pays ayant en partage le français, réunis aux sommets du Québec en 1987 et du Sénégal en 1989. Un autre point de cette distinction vient du fait que les responsables de ces stations radios sont désignés par l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin (ORTB) qui assure leurs charges salariales. D'ailleurs, la coordination de ces stations radios se fait par cet office.

Il est à noter que ces radios évoluent présentement vers un mode de gestion participative dans lequel les communautés prennent de plus en plus part au processus de prise de décision. Toutefois, elles continuent, pour le moment, d'être démarquées des radios communautaires.

II- Etat de la question

Parlant de la recherche et autres investigations en Sociologie, Henri MENDRAS stipule que :

« Le sociologue (...) n'a pas la prétention de repenser la totalité d'un problème. Il veut regarder les faits et en tirer des schémas d'analyse et d'interprétation. Pour ce faire, il commence par examiner les conclusions de ses devanciers qui ont étudié les mêmes faits ou des faits analogues, et à partir de leurs conclusions, il cherche à aller plus loin avec des instruments plus performants » (MENDRAS, 1996 :9).

1- Revue critique de la littérature

J'ai exploré la littérature existante ayant abordé les différents aspects des dynamiques média et société dans le processus du développement communautaire.

➤ **La radio comme support de valorisation de la culture et de nationalisme**

Les sociologues ont commencé à s'intéresser aux médias et les étudier à partir des années 1970 (BREST, 2004). Les recherches universitaires sur les médias sont récentes et encore peu nombreuses au regard d'autres secteurs de la recherche universitaire. Comme le souligne Livingstone (1999) « *nous ne savons peut-être pas grand-chose sur Internet, nous en connaissons un rayon sur la télévision* ». Rieffel (2010) nous informe que les premières recherches ont porté sur l'effet des médias puis d'autres pistes comme « le statut culturel de la télévision ». Selon Livingstone (op. cit. 1999), l'idéal d'une chambre d'adolescent de l'an 2000 est saturée de médias (télévision, livres, magazines, ordinateur avec accès Internet, téléphones portables, lecteur MP3, poste radio etc.).

Bei et Gérard (2001) stipulent que : « plus on vient d'un milieu favorisé, plus on a de chances de maîtriser les outils informatiques, plus on vient d'une famille défavorisée, plus on doit se contenter de jouer sur une console ».

La lecture par les journaux et les livres a baissé au profit des médias électroniques. Cela ne veut pas dire que les gens liront moins. Rieffel (op.cit. 2010) affirme même que nous lirons peut-être à l'avenir davantage à l'aide d'écrans. Avec l'évolution des différents médias, chacun a accès à la culture sauf que selon Rieffel (ibid) « cette culture est réduite au divertissement et à la culture éphémère, elle est synonyme de manipulation des individus ». Selon Jean Baudrillard : la culture diffusée par les journaux, la radio, la télévision est non seulement synonyme de déperdition de contenu mais aussi de perte de repères (ibid). La culture des « cultivés » s'oppose à la culture de « masse » (op.cit. Rieffel, 2010). Les cultivés considèrent la culture proposée par les médias comme un nouvel opium du peuple ou une mystification délibérée. La culture de masse privilégie la quantité à la qualité, elle est véhiculée par les

« mass média » qui sont une culture sans racine, sans rite, sans folklore. Les lecteurs s'identifient à cette culture.

Les auteurs africains des indépendances ont soutenu l'avènement de la radio sur le continent noir. Francis BEBEY (1963) constate que « grâce à la radio, le visage de l'Afrique a beaucoup changé ces dernières années. Il est appelé à changer encore davantage au cours des années à venir [...]». On écoute les chants enregistrés la veille par les hommes de radio venus de la ville et qui ont emporté les voix des meilleurs chanteurs de ce village-ci ou d'un autre village beaucoup plus éloigné. On écoute le conte de la tortue malade, tel que les gens de tel pays le disent chez eux ; on écoute les conseils d'hygiène et l'on se promet de les mettre en pratique dès le lendemain, parce qu'ils viennent de la radio et que cela a son importance ; on écoute les informations... on veut savoir ce qui s'est passé dans la journée ici et ailleurs, et l'on a une confiance illimitée vis-à-vis de cet homme ou de cette femme qui informe des milliers de gens à la fois, mieux que ne le ferait le meilleur tam-tam d'Afrique ».

L'importance de l'implantation de la radio sur le continent africain résulte de la comparaison faite par l'auteur. Autrefois, dans les villages, les seules distractions, une fois la nuit venue, étaient les danses, les chants, les contes et toutes sortes de jeux. Au clair de la lune que l'on ne sait pas apprécier à sa juste valeur dans un pays qui, depuis longtemps bénéficie de l'électricité. La radio joue ainsi le rôle de distraction, d'instruction et de pédagogie d'échanges en Afrique. Même si elle prend aux habitants le temps qu'ils auraient voulu consacrer à leurs jeux, à leurs danses nocturnes. Cela signifie que la vie sociale de l'Africain, de nos jours, connaît une dimension dynamique très appréciable. La radio qualifiée de boîte magique de la parole, fait découvrir aux populations africaines toutes les formes de leurs connaissances c'est-à-dire leur culture, leur civilisation, leurs arts et les richesses que comporte leur langue. Poussant plus

loin la réflexion, l'auteur rapporte que la radio remplace en Afrique le message tambouriné et le crieur public.

Ainsi, elle amplifie la possibilité de transmettre au loin ; et garde l'avantage de parler à tout le monde à la fois. Par ailleurs, depuis l'installation de la radio dans les pays d'Afrique Noire, ses possibilités en tant que moyen d'information, de promotion nationale et sociale ont fait leur preuve. De nombreux spécialistes des affaires africaines reconnaissent que la boîte magique de la parole a joué un très grand rôle dans la prise de conscience du nationalisme, tant dans les pays d'expression française que dans la zone anglo-saxonne. Elle a également contribué à la mise en place des institutions politiques actuelles des jeunes Etats africains. Avec l'avènement de la radio en Afrique, ce sont des habitudes qui changent, des réunions silencieuses de gens attentifs autour d'un récepteur remplaçant les danses au clair de lune, pourtant chères à tous. Ces réunions autour d'un poste peuvent être le point de départ d'une campagne de grande envergure destinée par exemple à supprimer l'analphabétisme sur le continent.

Deux conceptions, tout à fait différentes l'une de l'autre, selon Francis BEBEY, sont à la base des installations radiophoniques africaines actuelles. Dans le système anglophone la radio est perçue comme un service national dont le but est de couvrir l'étendue du territoire national tandis que dans celui francophone on a plutôt à faire à la constitution de réseau de média à étendue plus ou moins réduit.

➤ **Les radios communautaires comme instrument de démocratisation**

Ainsi, avec la tentative de promouvoir la démocratie en Afrique au début des années 90, directement induite par la fin de la guerre froide, les radios communautaires sont considérées comme un instrument privilégié de la constitution d'un espace public d'expression plurielle et de débat (Tudesq, 2002). Ces espaces de débat, contribuent à la construction d'un processus démocratique dans les échelons locaux. Ils favorisent du même coup le

développement économique par la promotion d'une gouvernance participative des affaires publiques locales.

Les travaux de Wasserman (2010), examinent le rôle que pourraient jouer les médias populaires pour encourager le débat politique, fournir des informations pour le développement, ou critiquer les définitions mêmes de la «démocratie» et du «développement». Dans cette même perspective, l'ouvrage de Liz Gunner et al. (2011), démontre à partir de données empiriques qualitatives que la Radio en Afrique est une compilation d'essais qui se préoccupe du vécu quotidien et des affaires sociopolitiques de plusieurs pays africains.

En ce qui concerne Jallof (2012), il examine ce qui ne marche pas et les défis auxquels sont confrontés les stations de radios communautaires en Afrique. En effet, Empowerment Radio sert comme un complément de guide pratique de la Radio en Afrique, lequel évalue sévèrement les fonctions sociopolitiques et culturelles de la Radio en Afrique. En réalité, l'ouvrage de Jallof est perçu comme une compilation de bonnes pratiques au rayonnement de la radio communautaire pour le changement social en Afrique.

En somme, Jallof (2012) et Gunner (2013) expliquent pourquoi la radio reste encore la tribune significative de communication en Afrique suivant le milieu socio-culturel et le paysage politique.

Tilo Grätz (2014), quant à lui s'est intéressé à la prévalence croissante des émissions radio participatives en République du Bénin. Il s'agit des émissions traitant de sujets tabous tels que la sexualité et l'intimité. La popularité de ce format émergent illustre les processus actuels d'appropriation des médias électroniques en Afrique de l'Ouest, y compris leur impact sur la communication publique contemporaine.

Il existe aujourd'hui plusieurs types de radios locales qui partagent beaucoup de traits communs avec les radios communautaires dans le champ médiatique

africain. Dans cet ensemble, il n'est pas aisé de caractériser précisément la radio communautaire d'autant qu'elle bénéficie d'une grande popularité. La dénomination, elle-même est chargée de pouvoir symbolique car elle est considérée comme valorisante par certaines radios.

➤ **La radio communautaire comme instrument de bonne gouvernance et de développement**

Les radios communautaires jouent un rôle essentiel pour les populations éloignées des centres urbains. Elles permettent une couverture du territoire et un maintien des missions de service public que, ni l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB), pour des questions de délabrement et de topographe, ni les radios commerciales, fautes de marchés porteurs, ne peuvent assumer dans toutes les langues et sur tout l'ensemble du territoire.

Un des paramètres qui expliquent les différences de dynamique d'une station à une autre est leur ancienneté. Les radios communautaires, à l'instar des autres catégories de radios, ont du mal à trouver leur second souffle, après les années d'enthousiasme dû à la nouveauté à la fraîcheur des équipes et des équipements et à l'appui des partenaires techniques et financiers. Rares sont celles qui maintiennent une dynamique de croissance. Même bien gérées, les ressources locales sont insuffisantes pour faire face au renouvellement ou au simple entretien des équipements, rapidement dégradés par une alimentation électrique instable et des conditions climatiques très éprouvantes.

En outre, la législation et les règlements ne favorisent pas la promotion des médias communautaires : traitement fiscal non spécifique, redevances, taxes, droits d'auteurs, charges téléphoniques élevées, factures d'électricité exorbitantes, aggravées par l'alimentation au moyen de générateurs à essence ou au gasoil. En plus de ces problèmes généraux, la radio Kandi FM, fait face au

problème d'électricité, des coupures régulières et les baisses de tensions qui endommagent les appareils.

Une grande partie des stations donne l'impression d'un épuisement de l'énergie et des moyens de la dynamique de départ. Les problèmes de rémunération apparaissent, les équipements sont en fin de vie et leur non renouvellement dévoile les faiblesses de la gestion, l'absence d'anticipation ou même de la précarité de la situation financière des radios communautaires. Les stations ont découvert la faiblesse du potentiel économique de leur zone et la difficulté à maintenir l'enthousiasme et la participation des communautés.

Les demandes en formation dans le secteur de la radio communautaire sont croissantes et vont rester très élevées les années à venir, sur des aspects spécifiques et sur les innovations. Les évaluations des formations effectuées dans la plupart des pays et par divers formateurs individuels indiquent clairement la nécessité de créer une ingénierie de formation spécifique, mieux adaptée et à coût réduit. Plusieurs structures d'appui aux radios communautaires sont inscrites dans une démarche de recherche-action et de capitalisation d'expériences et offrent aujourd'hui une expertise pour concevoir et développer des formations de qualité.

Une lecture croisée de ces thématiques permet de retenir d'une part que, les radios de proximité constituent un outil de communication pour le renforcement de la démocratie à la base. D'autre part, elles constituent un instrument de communication pour la promotion du développement au niveau local. Quelle que soit la sphère considérée, les radios communautaires remplissent des fonctions spécifiques.

Au-delà de ce tour d'horizon de la littérature portant sur l'objet de recherche, il est utile de préciser l'originalité de cette recherche car : « *la science n'évolue pas par accumulation de connaissances, mais par erreur rectifiée* ».

2- Qu'apporte de nouveau cette recherche ?

A travers cette recherche, j'envisage saisir, à l'échelle locale, la reconfiguration de l'arène locale autour de la radio Kandi FM dans le contexte de la décentralisation. Les usages faits d'une innovation peuvent porter l'empreinte de la culture technologique des acteurs sociaux qui se l'approprient. Ainsi, pour une société tournée vers la culture endogène où les réseaux sociaux physiques restent encore forts, ce que peuvent apporter de nouveau les réseaux sociaux numériques peut dépendre des usages que les acteurs sociaux, en font. Pour y parvenir, je l'ai inscrit dans un schéma théorique précis intégrant l'interactionnisme symbolique et l'approche compréhensive de Weber.

3- Modèle théorique

Deux modèles d'analyse sont utilisés dans cette recherche : l'interactionnisme symbolique et l'approche compréhensive de Max Weber.

3-1- L'interactionnisme symbolique

La socialisation d'un objet technique passe par son « *intégration dans l'ensemble des significations sociales, culturelles et imaginaires que l'on peut saisir au niveau de la vie quotidienne* ». Cette intégration n'est du domaine « *ni de l'évidence ni de la fatalité* » (Mallein et Toussaint, 1994 : 317). Je propose donc, une approche empirique qui privilégie la nécessité de retrouver l'acteur au quotidien dans ses motivations mais aussi et surtout dans ses relations avec les autres acteurs sociaux autour de la gestion de la radio Kandi FM. Dans cette perspective, l'interactionnisme symbolique apparaît alors comme une démarche pertinente pour aborder le conflit autour de la gestion de la radio communautaire. En effet, il considère comme données de base pour l'analyse sociologique, les explications, les descriptions, les motivations ainsi que les

intentions des acteurs dans leur contexte social (Blumer, 1969 : 225). Pour ce dernier, l'interactionnisme symbolique se résume en un seul principe : « *les humains agissent à l'égard des choses en fonction de la signification qu'elles ont pour eux* ». Ainsi, à travers ses motivations, son histoire de vie, les études de cas réalisables sur lui et les formes de communication qu'il développe pour agir, interagir et obtenir des résultats, on pourra retrouver les éléments essentiels pour la connaissance d'un phénomène qui place l'acteur social au centre de ses dynamiques, (Amouzouvi, 2004 : 22). Cette perspective théorique me permet seulement de saisir le phénomène du point de vue des interactions entre les acteurs sociaux autour de la gestion de la radio Kandi FM. Il me faudra alors trouver une autre approche théorique qui puisse également aider à saisir le phénomène du point de vue des « activités » qui s'y mènent, ou des usages en cours. Mon second choix est porté sur l'approche compréhensive développée par Max Weber.

3-2- L'approche compréhensive de Weber

Pour Weber (1922), cité par Giraud (2004 : 47), la sociologie se définit comme « *...une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par-là, d'expliquer causalement son déroulement et ses effets* ». Il inaugure l'approche compréhensive de la sociologie dont le but est d'analyser le social en partant du sens que donne un acteur social (individu, groupe social ou communauté ...) à ses actions/activités. Weber appréhende donc la sociologie comme une science dont la spécificité de l'objet est l'activité sociale et dont l'étude nécessite une démarche compréhensive. Pour situer l'objet de ma recherche dans cette approche théorique, il est important de partir de la définition qu'il a donné aux concepts « activité/action » « et activité sociale ». Il définit l'« activité » comme un « *comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif* ». Par activité « sociale », il entend l'activité qui, « *d'après son sens visé, par l'agent ou les agents, se*

rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement ». La nécessité de compréhension découle de l'orientation rationnelle du comportement de l'acteur social. Weber distingue quatre (04) types d' « activités ». Il s'agit de l'activité « rationnelle en finalité » (établissant un rapport entre des moyens et des fins) ; l'activité « rationnelle en valeur » (qui subordonne la rationalité en finalité à une valeur de référence) ; l'activité « rationnelle par affectivité » (dépendant directement des émotions) et l'activité « rationnelle par tradition » (reposant sur la tradition). L'exploitation de ce modèle d'analyse offre des matériaux permettant de catégoriser les différents types de conflit autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi.

4- Justification du choix du sujet

Le choix d'un thème est souvent lié à l'existence d'un problème. Ainsi, le problème autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi dans le contexte de la décentralisation demeure une préoccupation quotidienne. Au Bénin, plusieurs ONGs ou intervenants extérieurs, diverses personnalités s'intéressent en ce moment aux problèmes de la gestion des radios de proximité en l'occurrence les radios communautaires.

Dans un passé récent, j'ai collaboré avec mon co-directeur en tant qu'assistant de recherche dans la production de données empiriques sur la radio en Afrique de l'Ouest. Partant de cette expérience, j'ai décidé d'investir ce champ dans le cadre des recherches de fin de formation du DEA. Vu l'intérêt que la problématique de la gestion de la radio communautaire de Kandi présente pour les acteurs socio-politiques et la presse, il m'a paru important d'investiguer ce domaine.

Les solutions trouvées pour régler les problèmes sociaux des communautés à la base, est l'implantation des radios communautaires qui est apparue comme un outil et un vecteur de développement local.

Ainsi, se présente la situation qui m'a conduit à cette tentative d'explication des enjeux sociopolitiques autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi dans le contexte de la décentralisation en cours dans notre pays.

Ce faisant, cette étude n'a pas la prétention d'aborder tous les aspects de la gestion des radios de proximité. Elle se limite à quelques réflexions sur les mobiles réels qui contribuent à l'instrumentalisation de la radio sur fond de divisions politiques ou ethniques. En outre, ce travail, s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche avec l'Université de Hambourg qui porte sur la radio en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la recherche en Technique HE 2998/4-1 en sciences sociales du collège de Recherche de Leibnitz dirigé par le Professeur Hengartner en Allemagne.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE ET DE LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce deuxième chapitre aborde le cadre spatial, sociodémographique et ensuite la partie méthodologique de l'étude. Cette dernière comporte la théorie de base de l'analyse et les différentes étapes de la recherche.

1- Les modes de communication avant l'installation de la radio Kandi FM

Il faut souligner qu'avant l'installation de la radio Kandi FM, il existait deux canaux de communication à savoir : les canaux de communications traditionnelles et ceux modernes.

1-1- Les canaux de communications traditionnelles

Ainsi, parmi les canaux de communications on dénombre : le crieur public, le gongonneur, les assemblées d'assise, les lieux de culte (mosquées, églises etc.), la noix de colas, les amuses gueules (bon-bon). De plus, on passe parfois par les personnes ressources issues de la grande famille (information de bouche à oreille).

1-2- Les canaux de communications modernes

Il s'agit ici : de la radio nationale, la radio régionale de Parakou, la radio rurale locale de Banikoara.

2- La radio Kandi FM et sa couverture médiatique

Dans la diffusion de l'information, la radio Kandi FM couvre entièrement les dix (10) arrondissements de la Commune. En outre, d'autres zones couvertes par Kandi FM sont : la commune de Gogounou (30km) ; la commune de Malanville (arrondissement de Guéné : 80km) ; la commune de Karimama (120 km) ; la commune de Banikoara (arrondissement de Founougo : 75 km) ; la commune de Ségbana (arrondissement de Libantè : 95 km) et Gaya (Niger).

3- Présentation du cadre de l'étude

Cette rubrique s'intéresse à la situation géographique et historique de la ville de Kandi.

3-1- Situation géographique

La Commune de Kandi est située au Nord Bénin. Elle est au centre du Département de l'Alibori entre 10°90' et 11°35' de latitude Nord et 2°38' et 3°15' de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord par la Commune de Malanville, au Sud par la Commune de Gogounou, à l'Est par la Commune de Ségbana et à l'Ouest par la Commune de Banikoara. Elle couvre une superficie de 3421 km², soit 12,8% de l'ensemble du département. Le chef-lieu de la commune : Kandi est située à 650 km de Cotonou.

3-2- Historique de Kandi

Les Baatombu (25,66%), groupe majoritaire dans la commune de Kandi, sont originaires de Bussa (Nord-ouest du Nigéria) et furent installés à Nikki au 15^{ème} siècle. A la suite des querelles et pillages, certains princes quittèrent Nikki pour créer les autres royaumes bariba au Nord-Bénin dont Kandi. Ainsi, les Baatombu s'étaient établis d'abord à Kassakou puis à Kandi au 18^{ème} siècle. En effet, il s'agissait au départ d'un chasseur nommé OROU SOUROU qui au cours d'une randonnée de chasse était arrivé à la latitude de Kandi où il vit beaucoup d'éléphants et s'exclama « sin-nou ba kan-ne » ce qui signifie littéralement « les éléphants sont côte à côte » en Baatonou. D'où le nom KAN-NE déformé en KANDI avec l'avènement de la colonisation.

Les autres groupes sont les Mokollé (9,73%) originaires d'Ilé Ifè et d'Oyo (Nigéria). Ils se sont établis dans les localités s'étendant de Kandi jusqu'à Gougoun. Ensuite les Peulh (23,89%) originaires venus des zones sahéliennes (Niger et Burkina-faso) ; sont arrivés dans la région en quête de pâturages. Ces Peulh

éleveurs se retrouvent sur l'ensemble du territoire de la commune dans les campements appelés « ga » autour des villages. Enfin les Dendi (30,97%) originaires du Nord, après avoir traversé le Niger se sont d'abord installés à Karimama et à Guéné puis à Kandi.

Aujourd'hui, la commune abrite plusieurs autres groupes ethniques minoritaires que sont : les Djerma (2,65%), les Gando (3,53), et des autres ethnies (3,57%), etc. (cf. le messenger de la commune de Kandi, 2005 et Institut Kilimandjaro, 2012).

III- Démarche méthodologique

« Tout processus de recherche comporte un certain nombre de démarches qui s'enchevêtrent et se commandent plus qu'elles ne suivent un ordre strictement hiérarchisé. » (Grawitz 1996 :497).

Les démarches empruntées ici pour collecter les données s'étalent sur trois grandes étapes essentiellement qualitatives : une recherche documentaire, une enquête préliminaire et une enquête de terrain.

1- Nature de la recherche

Etant donné que l'approche utilisée est de nature qualitative, j'ai procédé ici à la « théorisation ancrée » sur les données empiriques. La recherche qualitative est une démarche méthodologique permettant l'exploration d'un phénomène du point de vue des personnes qui y sont impliquées. A cet effet, la théorisation ancrée sur les faits concrets constitue l'une des méthodes privilégiées et compte parmi les plus utilisées en recherche qualitative. Cette méthode a pour but l'élaboration d'une théorie mettant en lumière le processus qui permet aux acteurs sociaux d'attribuer un sens à ce qui leur arrive. Elle fut créée par Glaser et Strauss (1967) dans leur ouvrage intitulé *the Discovery of Grounded Theory*. La théorisation ancrée est basée sur une théorie psychosociale de l'action

sociale, soit l'interaction symbolique, développée par les sociologues George Herbert Mead (1934) et Herbert Blumer (1969). Les différentes étapes de la théorisation ancrée sont modelées par les principes de base de cette approche.

Ainsi, pour développer cette théorie ancrée, je me suis immergé dans le contexte social du groupe à l'étude pour tenter de parvenir à une compréhension approfondie du phénomène (Hutchinson, 1993 ; Bowers, 1988). Pour être conforme aux principes de l'interaction symbolique (Wilson et Hutchinson, 1991), je me suis efforcé de: prendre en considération le contexte interpersonnel et social entourant la radio communautaire ; reconstruire le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs comportements, puis se concentrer sur l'expérience et les processus sociaux de base.

Grosso modo, cette démarche suit les modèles développés par la sociologie d'Anselme Strauss, connus sous le nom de la « Grounded Theory » (Strauss 1973, 1994) l'émergence de la théorie basée sur l'interprétation des données au cours de la recherche sur le terrain même. On pourrait résumer cette démarche comme un cycle permanent qui sera bouclé par : l'exploration-réflexion-analyse écrite, une démarche loin de « tester » des hypothèses préparées et les interpréter par un dépouillement après le recueil de données (GRÄTZ, 2006). Ainsi, j'ai fait une analyse et un suivi des cas de conflits, une reconstruction des événements conflictuels etc. mais aussi la biographie et la reconstruction des réseaux d'acteurs politiques, etc.

Ma démarche méthodologique et la présentation des données sont marquées par un style qui a subi l'influence de certaines études classiques d'anthropologie politique anglo-saxonne, en particulier les études de cas de Mitchell (1956,1983) et Gluckman (1958), c'est-à-dire le développement des idées à travers la présentation des cas étudiés en un temps donné et dans un certain lieu.

2- Population et échantillonnage

L'échantillonnage de cette étude a été fait de deux façons : un échantillon géographique et un échantillon humain.

2-1- L'échantillon géographique

La recherche documentaire s'est déroulée à Cotonou, à Porto-Novo (car ces deux villes, respectivement capitale économique et capitale politique du Bénin, renferment de ce fait les centres de documentation les plus variés et les plus fournis), à Parakou et à Kandi (pour les enquêtes de terrain et la recherche documentaire).

2-2- L'échantillon humain

Les entretiens se sont déroulés avec des acteurs de toutes les catégories sociales et de tous les statuts. Le plan d'échantillonnage est basé sur un choix raisonné. Les interlocuteurs ont été choisis en fonction de leurs rôles, de leur statut ou de leur connaissance (présumée ou avérée) du sujet. Le plus souvent, ils ont été indiqués par d'autres acteurs de la société (la technique de boule de neige).

3- Les techniques et outils de collecte des données

Ils concernent l'ensemble des techniques et outils mis en œuvre de manière systématique pour conduire au mieux cette recherche.

3-1- Techniques de collecte des données

« Un esprit non prévenu sera plus libre pour émettre des hypothèses mais le risque de recommencer un travail déjà fait ou de négliger des sources, paraissent également importants. » (Grawitz, 1996 :501)

Pour éviter cet éternel recommencement ou cette amnésie volontaire et aussi pour avoir une idée sur la question des enjeux politiques autour de la gestion d'une radio communautaire. Une recherche documentaire minutieuse a été

effectuée. Elle a consisté en une exploitation synthétique de quelques travaux scientifiques concernant le sujet ou le milieu d'étude ou bien ayant quelque rapport. Il s'agit des ouvrages classiques, des thèses et mémoires, des revues, des rapports de séminaires ou de colloques. Les manuels et guides de recherche en sciences sociales n'ont pas été occultés comme l'indique le Tableau 2 de synthèse et références bibliographiques (annexe1).

Dans ce tableau de synthèse, j'ai indiqué les centres de documentation visités, la nature des documents consultés et les types d'informations recueillies.

En somme, les données recueillies de ces différents documents ont été très importantes tant pour compléter, rectifier ou pour appuyer des hypothèses pré formulées. Elles ont permis d'élaborer les indicateurs de recherche grâce auxquels la deuxième étape a été abordée.

Les données documentaires sont importantes en sociologie d'autant qu'elles donnent une base d'informations à la construction de la réalité sociale. L'étude documentaire m'a permis d'obtenir des renseignements de référence sur le cadre de l'étude, les thématiques majeures décrites dans l'analyse et le modèle d'analyse adopté pour le traitement des données. A partir des supports écrits, photographiques et électroniques j'ai pu analyser le phénomène des conflits de paternité et de leadership autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi FM.

Ainsi, l'entretien formel et informel, les focus group et les observations ont été utilisés pour recueillir des informations variées et fiables sur le sujet.

L'entretien m'a permis d'avoir des informations sur les représentations individuelles des acteurs interrogés et le sens qu'ils donnent à leur comportement pendant les conflits. En raison du caractère qualitatif de l'étude, cette technique a favorisé mes rapports avec les différents interlocuteurs individuels ou collectifs. Elle a donné l'occasion d'apprécier les différentes activités, les logiques, les jeux et les enjeux autour de la gestion de la radio.

L'observation directe, quant à elle, m'a permis de faire l'observation de quelques acteurs, leurs comportements. Les informations issues de cette observation m'ont permis de comprendre et d'expliquer les différentes variables retenues. Cette technique a été adoptée pendant toute la durée de l'enquête.

3-2- Les outils de collecte des données

Ils sont constitués d'un guide d'entretien. D'une grille d'observation définitivement arrêtés après l'accomplissement des deux premières étapes de la recherche. D'un enregistreur et d'un cahier de notes dans lesquels les entretiens et les notes d'observations ont été consignés.

Le guide d'entretien est utilisé compte tenu de la nature qualitative de la recherche et du fait que les informations recherchées sont des opinions, des connaissances, des expériences vécues. En effet, il a consisté à obtenir des enregistrements en face à face, individuellement ou en petits groupes, en recourant à une série de questions générales pour guider les conversations mais en laissant la possibilité d'ajouter d'autres questions qui surgissent de la discussion.

La grille d'observation a été utilisée pour observer les acteurs dans leur vécu quotidien en rapport avec la gestion de la radio Kandi FM. Cet outil m'a offert l'occasion de confronter certaines informations obtenues à l'entretien aux données de l'observation.

Les données ont été recueillies avec des enregistrements audio, ainsi que des prises de vue. Egalement, l'écoute et les notes après interviews ont été faites.

4- Le mode de traitement des informations

Les données recueillies sont traitées de façon manuelle. Cela a permis de constituer des dossiers thématiques à partir du regroupement des données suivant les grands axes de la recherche ; c'est-à-dire en fonction des différentes articulations de mes objectifs et hypothèses de travail. Cette démarche a permis de

sérier les verbatim puis d'en analyser le contenu suivant leur corrélation avec le modèle d'analyse.

5- Les limites du travail et les difficultés rencontrées

En dehors des difficultés récurrentes auxquelles nombre de chercheurs débutants sont en général confrontés, en l'occurrence des difficultés financières et matérielles, d'autres difficultés, d'ordre méthodologique, ont entaché le bon déroulement de la présente recherche.

En effet, le guide d'entretien qui était utilisé lors des présentes enquêtes, en particulier lors des enquêtes exploratoires, tendait à officialiser plus la situation d'enquête en accentuant son caractère d'examen scolaire. La relation d'enquête rehaussait ma position sociale d'enquêteur ; ce qui compromettrait la mise en confiance préalable qui a été faite.

Pour éviter que ces attitudes ne biaisent les résultats de la recherche, j'ai dû me débarrasser de ces outils d'enquêtes pour ne tenir comme documents que mon cahier de notes et mener une enquête essentiellement qualitative faite d'entretiens-conversations tout en suivant méthodiquement les indicateurs de recherche.

Pour ne pas perdre des informations importantes, les propos des enquêtés sont enregistrés à l'aide d'un magnétophone dont la possession ne m'a pas dispensé de la prise de notes. Car, même si beaucoup d'enquêtés sont émerveillés de voir enregistrer leurs propos (car cela leur donnait l'impression d'être très importants et ils se sentaient en général fiers d'avoir été utiles et d'être considérés comme des "savants" ou des informateurs privilégiés), le magnétophone rendait purement et simplement timides certains d'entre eux, notamment les politiciens, bien que leur accord fût préalablement obtenu, pour l'enregistrement.

Certaines de mes préoccupations ont ainsi suscité la méfiance des interlocuteurs. Il s'agit, surtout des déclarations sur les cas de conflit autour de la gestion de la

radio communautaire qui est d'ailleurs le centre d'intérêt de notre recherche. La plupart de mes enquêtés se contentent de dire qu'ils n'ont pas connaissance de ces conflits.

Par ailleurs, la majorité des enquêtés a été rencontrée à leur domicile ou dans des espaces publics. En conséquence, je n'ai pas pu éviter les interventions d'autres personnes qui n'étaient pas prévues dans les entretiens.

L'autre difficulté est liée à la période de la recherche qui coïncide avec la crise politique qui avait secoué la Mairie, notamment lors de l'élection du nouveau Maire. Entre temps, le Maire Patrick YERIMA a été promu député à l'Assemblée Nationale en succédant à El hadji ISSA Azizou nommé Ministre. Ainsi cet événement a créé une situation de méfiance au point où les acteurs impliqués directement ou indirectement dans la gestion de la radio étaient réticents à se prêter aux entretiens. Ce qui a quelque peu perturbé notre agenda sur le terrain.

Toutes ces difficultés n'ont pas entravé l'évolution et l'aboutissement de mon travail de recherche. L'ensemble de ces problèmes a été surmonté grâce à ma capacité d'adaptation et d'intégration sociale.

**DEUXIEME PARTIE : ENJEUX
POLITIQUES ET INTERACTIONS
AUTOUR DE LA RADIO
COMMUNAUTAIRE DE KANDI**

2^{ème} PARTIE : L'ETUDE DES ENJEUX POLITIQUES ET DES INTER-ACTIONS AUTOUR DE LA GESTION DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE KANDI

Cette deuxième partie est organisée autour de deux chapitres. Le premier porte sur la présentation de la radio communautaire de Kandi et le deuxième aborde les différentes interactions qui se développent autour.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE KANDI.

Ce troisième chapitre évoque les conditions d'installation d'une radio communautaire et son mode de fonctionnement dans le contexte de la décentralisation.

1- Contexte de la radio communautaire : la ruralité comme facteur favorable à l'émergence des radios communautaires

Les articles 41 et 42 de la loi 97-010 du 20 Août 1997, portant libéralisation de l'espace audiovisuel au Bénin autorise désormais l'initiative privée de création de médias audiovisuels. Ils disposent que les radiodiffusions sonores privées non commerciales sont, entre autres, des radiodiffusions sonores locales et communautaires et par vocation des radiodiffusions de proximité, culturelles ou scolaires. Selon les dispositions de ces mêmes articles, elles doivent être à but non lucratif, de type associatif ou appartenir à une personne physique ou morale ayant satisfait aux conditions prévues par la loi.

Ainsi, avec le vote de la loi sur la démonopolisation des ondes intervenue en août 1997, une première vague de licences d'exploitation des fréquences a été autorisée aux opérateurs privés. La deuxième vague de fréquences autorisées en juin 1999, a permis l'émergence dans le paysage radiophonique, d'une dizaine de radios privées. En 2003, la troisième vague de licences a vu l'installation de près d'une quarantaine de radios privées. Avec, la quatrième et dernière vague survenue en 2013, une dizaine de radios privées a obtenu des licences.

Ces chiffres indiquent que dans le secteur des médias et de la communication, le Bénin fait partie des pays de la sous-région ouest africaine où la liberté de presse est en nette progression. Classé 124^{ème} sur 166, le Bénin a fait ces vingt dernières années, des avancées significatives en matière de pluralisme médiatique.

Ainsi, l'engouement pour l'outil radiophonique est de plus en plus grandissant. Cela se justifie par le fait que six (06) béninois sur dix (10) vivent en campagne (soit 61,14%)⁴. Dans ce contexte caractérisé par la ruralité, où l'analphabétisme est dominant et les moyens d'information en langues nationales rares. La radio de proximité s'est révélée très utile et très importante face aux services de la Télévision ou de la Radiodiffusion Nationale et de la presse écrite qui n'ont longtemps pas pu atteindre les régions rurales. Elle se heurte à des difficultés de distribution et de langue.

1-1- Le contexte législatif

Le Bénin est devenu pays pionnier en matière de libéralisation des ondes avec un cadre législatif relativement clair et organisé. Les fondements juridiques de la libéralisation des ondes se trouvent tout d'abord, dans la Constitution du 11 décembre 1990 qui consacre la liberté de la presse et met sur pied l'instance de régulation chargée d'en assurer la protection : la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ; il y a la loi relative à l'instance de régulation de 1992 (loi organique 92-021 du 21 août 1992) relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ; et puis , on assiste à l'installation des membres de la HAAC dans leurs fonctions. Finalement, il est question de la loi du 20 août 1997, (loi 97-010) portant sur la libéralisation de l'espace audiovisuel. Toutefois, la procédure pour libéraliser le secteur durera

⁴ Source : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2002. Etant donné que les résultats désagrégés du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014 ne sont pas encore disponibles au niveau de l'INSAE.

jusqu'en 1997, avec le vote de loi et la démonopolisation effective des ondes au Bénin.

Depuis 1997, le cas du Bénin se caractérise par une situation assez exemplaire d'une libéralisation réelle des ondes, encadrée par une instance de régulation autonome (la HAAC) composée de neuf (09) membres nommés par différentes institutions comme suit : trois (03) nommés par le Président de la République

(un communicateur, un juriste et une personnalité de la société civile) ; trois (03) personnes nommées par le bureau de l'Assemblée Nationale (un communicateur, un juriste et une personnalité de la société civile) ; trois (03) personnes nommées par les professionnels de l'Audiovisuel et de la communication (deux journalistes professionnels dont l'un de l'audiovisuel et l'autre de la presse écrite et, un technicien des télécommunications).

En 2013, une dizaine de radios privées ont obtenu de nouvelles fréquences suite à l'appel à candidature lancé par la HAAC⁵. Le tissu radiophonique s'est donc élargi. En ce qui concerne les 36 radios non commerciales, les situations sont variées. Cependant, on constate globalement une grande vulnérabilité économique et technique, une dépendance très forte de l'aide extérieure ou à une personnalité pour le renouvellement des équipements et une difficulté à fidéliser les personnels qualifiés. Les niveaux d'implication des communautés bénéficiaires sont très différents selon le mode de gestion de la station et la sincérité de sa vocation communautaire. La structuration du secteur relativement avancée, a été freinée par des conflits de leadership. Les succès sont à chaque fois liés au moins à l'un des trois facteurs suivants : la qualité du ou de la chef de station, le niveau d'appropriation de la station par la communauté et /ou la présence d'une élite locale déterminée et impliquée ou encore l'accompagnement par un projet sur une durée donnée.

⁵ Loi n° 13-08/HAAC/14/02/2013

1-2- Les contraintes de la radio communautaire

Bien que la radio communautaire soit une forme de radio de service public, elle a une approche différente des radios classiques. Son objectif principal est de faire du public son principal partenaire, en l'impliquant dans tous les aspects de la gestion et de la réalisation de programmes. Elle lui propose des émissions qui contribuent au développement et au progrès social de la communauté. Une conception qui est particulière de l'information, du divertissement et de l'éducation. A la différence des médias traditionnels, l'information dans une radio communautaire n'est pas traitée comme un fait isolé ou un événement unique : elle est plutôt partie intégrante d'un processus continu et en devenir, qui sert de terreau au changement et au développement de la communauté.

Dans ce sens, la radio communautaire de Kandi FM est l'une des radios située dans le Nord Bénin, plus précisément dans la Commune de Kandi qui couvre un espace auditif de 100 Kilomètres de diamètre. Par rapport à la situation de la radio communautaire au Bénin en relation avec le cadre législatif et toutes les radios d'ailleurs, les ondes ou les fréquences d'émissions font partie du domaine public. Par conséquent, ce sont les gouvernements qui sont chargés de réguler leur utilisation et de les attribuer dans un souci d'intérêt public, d'équité et de transparence conformément aux directives des conférences de planification administrative de l'UIT. Les politiques nationales générales des médias doivent respecter les mêmes règles. Mais, ce n'est pas toujours le cas dans les pratiques. La législation nationale qui régit les radios communautaires est très incohérente. Les radios communautaires ont du mal à évoluer parce que la législation est soit, insuffisante quant aux outils principaux d'exercice de la profession, soit incohérente. D'une part, les radios communautaires jouent naturellement leur rôle en fournissant des informations nécessaires à la satisfaction des besoins et des intérêts du large éventail ethnique, culturel et linguistique qui existe dans la plupart des communes et du pays. D'autre part, les gouvernements ont peur que

la liberté d'expression des ethnies et des groupes linguistiques n'ébranle l'unité nationale.

La liberté affirmée par les textes fondamentaux de la République est éprouvée par les insuffisances caractérielles de ceux qui la réalisent. Les causes de cette situation résident pour une part importante dans l'encadrement légal de la presse Béninoise. Mais, il faut noter que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) essaie de corriger l'insuffisance de formation à la base des animateurs grâce à l'aide que l'Etat attribue à la presse et son rôle de régulateur des dérives. La FERCAB (Fédération des Radios Communautaires et Affilié du Bénin) et l'URCAB (Union des Radios Communautaires du Bénin) au sein desquelles se regroupent les radios, organisent aussi des formations en appui aux radios communautaires et défendent également leurs conditions et leurs intérêts afin qu'elles s'améliorent. La liberté de presse est reconnue et garantie par l'Etat. Elle est protégée par la HAAC dans les conditions fixées par une loi organique qui permet à cette institution de veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication.

La radio communautaire respecte à la lettre cette loi et travaille en étroite liaison avec la HAAC qui reçoit ses grilles de programmes au fur et à mesure qu'elle change et à qui elle paie des redevances. La loi organique n° 92-021 du 21 août 1992 relative à la HAAC qui stipule que toute personne a droit à l'information. Et que nul ne peut être empêché, ni interdit d'accès, ni inquiété de quelque façon. Que ce soit dans l'exercice régulier de sa mission aurait pu être un bon outil pour l'animateur dans son milieu pour la recherche de l'information nécessaire à son auditoire. Mais, cette loi ne définit ni ne détermine ses sources ; ce qui limite l'animateur de la radio dans son élan.

2- Statut de la radio Kandi FM

Selon la typologie des médias que proposent les textes de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), l'agenda de la presse et de la communication, l'Union des Journalistes de la Presse Privée du Bénin (UJPB), les prospectus de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) sur les radios et ceux de l'Institut Kilimandjaro, on distingue en République du Bénin, les organes de service public, la presse privée, la presse institutionnelle et la presse internationale.

La radio Kandi FM fait partie de la presse privée et conformément à la loi n° 97-010 précitée, des radiodiffusions sonores privées non commerciales. Cette dénomination de la HAAC regroupe des chaînes privées de radiodiffusion d'horizon et d'origine divers comprenant aussi bien des radios à vocation religieuse que des radios de proximité. Il convient donc de préciser que la radio Kandi FM est considérée à juste titre comme une radio communautaire tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement.

Indépendamment du propriétaire légal, les politiques, la gestion et la programmation de la station de radio relèvent de la responsabilité de la communauté si celle-ci entend en faire une véritable radio communautaire. Généralement, un conseil communautaire ou un conseil d'administration représentatif de la communauté est chargé de définir la politique générale, tandis que l'administration quotidienne et les décisions opérationnelles sont laissées à l'appréciation du directeur de la radio choisi par la communauté (voir en annexe 2 photo1 et 2 de la station vue de face et de profil).

2-1- Structure administrative

L'organisation administrative de la radio comprend le Conseil d'Administration (CA), organe de gestion, le Bureau de session et le service de la radio, organe exécutif qui assure les prestations du groupe de presse. Le conseil

d'administration est composé de dix-neuf (19) membres (voir en annexe3) élus par l'Assemblée Générale (AG) pour un mandat de trois (03) ans renouvelable. Il siège une fois tous les trois (03) mois en session ordinaire mais il peut avoir de session extraordinaire. Le CA reçoit les rapports de son bureau qui veille en permanence à la bonne observance des dispositions statutaires et au respect de la ligne éditoriale de la radio.

Pour faciliter son fonctionnement, le Conseil d'Administration donne mandat au comité de gestion composé de trois (03) membres CA (le Président et/ou le Vice-Président, le Secrétaire administratif et le Trésorier Général) et le Directeur. C'est ce comité qui doit désormais assurer la gestion de la radio à travers son Directeur.

Le service de la radio est composé du directeur de la station, du chargé des programmes, du rédacteur en chef, du chargé des relations publiques, de deux (02) techniciens et des animateurs. A l'exception du directeur de la station et les agents permanents, les autres sont des collaborateurs extérieurs, les stagiaires et les correspondants locaux. Au rang des animateurs on distingue les collaborateurs extérieurs (recrutés sur la base du bénévolat), les personnes ressources volontaires participant à l'exécution des programmes (voir en annexe 4).

2-2- Fonctionnement de la radio Kandi FM

En ce qui concerne la gestion, la radio communautaire est par principe gérée par les membres de la communauté qui en assurent le contrôle général. Il est évident que l'ensemble de la communauté ne peut pas s'impliquer en permanence. Par conséquent, elle a besoin d'une sorte de structure de direction qui représente les différentes composantes de la communauté. Généralement, on crée un comité chargé d'assumer ce rôle. Quelle que soit l'appellation de cette structure, ses membres doivent être conscients du fait qu'ils sont responsables devant la communauté dans son ensemble et devant chaque composante de cette

communauté qu'ils représentent. Leurs décisions concernant le fonctionnement et la programmation doivent être démocratiques et transparentes (UNESCO, 2001).

Au plan pratique, la gestion opérationnelle de ces radios relève de directeurs recrutés généralement au sein de la communauté mais sans les qualifications de base requises pour la mission qui leur est confiée. En effet, les directeurs des radios pour la plupart, ont une formation universitaire dans un domaine général et une expérience en journalisme variant d'un acteur à un autre (INSTITUT KILIMANDJARO, 2012).

Il faut souligner que, depuis son installation la radio a connu quatre (04) directeurs à savoir : BONKANO Aboubacar, SINAYERO Aboubacar, MIDOU Yaya et GUININ ASSO Inoussa. Parmi ces directeurs, seuls BONKANO Aboubacar et GUININ ASSO Inoussa étaient titulaires respectivement d'une maîtrise en Allemand et en Géographie, et d'une expérience professionnelle en communication. Quant à SINAYERO Aboubacar, il avait un DUELII en Sociologie-Anthropologie et MIDOU Yaya le baccalauréat plus deux (02) ans en lettres modernes.

2-3- Sources de financement

Parmi les sources de financement de la radio Kandi FM figurent la redevance acquittée par les auditeurs, les versements de particuliers, les contributions des organisations ou des autorités locales, et les recettes pour les annonces personnelles. Conformément à la Charte de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC), certaines lois stipulent qu'aucune source de revenus ne devrait contribuer à plus de 50% des recettes d'une radio. Le financement par les partis politiques ou par d'autres groupes d'intérêt particuliers est expressément interdit dans certaines législations.

Au Bénin, selon la convention relative aux licences d'exploitation signée entre la HAAC et les promoteurs de radiodiffusions, les bénéfices provenant des publicités dans les radios non commerciales ne doivent pas dépasser 20% de leur budget de fonctionnement (Wilfrid et François, 2013 :40). Mais, la réalité est tout autre au niveau de la radio Kandi FM. En effet, les ressources financières de la radio devraient provenir des cotisations de la population selon la convention signée entre le promoteur et la HAAC. Certes, ces cotisations ne sont pas régulières parce que la population estime que c'est le devoir des « trois acteurs » : la mairie, l'Association de Développement de Kandi, et l'Union des producteurs de coton. Or, cette population participe déjà à des cotisations au niveau de ces deux dernières structures.

La radio Kandi FM finance ses activités sur fonds propres et sur les dons. Elle tire ses recettes des prestations qu'elle propose à ses usagers. Ces prestations concernent les annonces et publicités, les disques demandés, les reportages et les contrats d'émissions diffusées sur ses antennes par les Organisations Non Gouvernementales et des groupes religieux. La grille des prestations se présente comme suit (voir grille tarifaire en annexe 5).

La radio Kandi FM n'est pas subventionnée par l'Etat. Même l'Union Sous-Préfectorale des Producteurs qui peut revendiquer la paternité du média ne dispose pas d'un budget alloué au fonctionnement de la radio. A titre illustratif, la Radio Kandi FM ne disposait d'aucun véhicule de fonction. Cependant, elle bénéficie des dons sporadiques provenant des mécènes ou d'organisations de la société civile. Il est à noter aussi que dans le cadre de la coopération décentralisée, la radio a bénéficié de dons en matériels.

Au niveau des organismes d'appui au secteur de la communication au Bénin, le Bureau de la Coopération Suisse au Bénin à travers le Programme d'Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom) est l'un des partenaires

privilegiés en radio de proximité. En effet, l'ASCCom a assuré le renforcement des capacités techniques en journalisme et management des différents directeurs qui se sont succédé au niveau de la radio Kandi/FM. De même, elle a équipé la station de matériels tels que : le groupe électrogène, d'ordinateur. Elle contribue chaque année à la réfection du bâtiment de la radio. Par ailleurs, l'ASCCom a contribué à la réalisation d'études d'auditoire des onze (11) radios qu'elle appuie au Bénin.

2-4- Personnel de la radio Kandi FM

Le personnel représente le visage humain de la radio. La présentation du personnel renseigne bien sur le respect du profil recherché et rassure sur la qualité des prestations du média.

Les agents permanents travaillent moyennant un salaire mensuel. La radio Kandi FM emploie onze (11) agents permanents dont trois (03) femmes assumant les rôles d'animatrices d'émissions, de relations publiques/ de technicienne et de secrétaire comptable. Sur les huit (08) agents masculins, deux (02) jouent le rôle de techniciens tandis que les six (06) animent plusieurs rubriques. En moyenne, un animateur de la radio Kandi FM a, à sa charge cinq (05) émissions qu'il anime dans sa langue de compétence. On dénombre un (01) animateur en français et quatre (04) animateurs en langues locales.

Cette équipe du service de la radio est d'un niveau d'instruction relativement moyen. Le directeur de la station est titulaire d'un DESS en gouvernance et démocratie / Gestion des projets ; huit (08) agents ont un niveau d'études secondaire (CEP et plus) tandis que deux (02) agents n'ont pas dépassé le primaire. En dehors du directeur, aucun de ces agents n'avait reçu une formation initiale en journalisme radio. Mais, ils ont acquis progressivement de la compétence grâce aux stages de formation organisés régulièrement à leur intention.

La population apprécie d'ailleurs positivement les émissions réalisées qui sont, pour la plupart diffusées en langues locales. La liste exhaustive décrivant le profil de chaque animateur est présentée en annexe 6.

En règle générale, la programmation et les contenus des émissions de la radio Kandi FM concordent moyennement avec les occupations et préoccupations des auditeurs. En effet, 57,4% des auditeurs se déclarent satisfaits de la planification et 50,92% des contenus mais respectivement 35,93% et 25,93% se déclarent satisfaits dans certains cas ce qui élève le taux relatif de satisfaction de 85 à 90% (Institut Kilimandjaro, 2012 :81).

2-5- Profils des collaborateurs extérieurs

Les collaborateurs extérieurs ne sont pas des agents à proprement parler de la radio puisque leur contribution repose sur le principe du bénévolat. Mais, leur participation est non moins importante dans la mesure où il s'agit de personnes compétentes dans les domaines où elles sont régulièrement sollicitées.

La radio Kandi FM emploie au total sept (07) collaborateurs extérieurs qui sont tous de sexe masculin. Il ne s'agit pas de professionnels de média mais ils possèdent chacun une expérience en communication dans les métiers qu'ils exercent. Leur contribution est un véritable apport qualitatif dans la mesure où leur niveau d'études est relativement élevé allant du niveau CEP et plus. En moyenne, un collaborateur extérieur de la radio Kandi FM a, à sa charge, une (01) émission qu'il anime dans sa langue de compétence. On dénombre deux (02) collaborateurs extérieurs en français et cinq (05) en langues locales.

Parlant des correspondants locaux, il s'agit pour la plupart des personnes choisies démocratiquement par la communauté et qui sont engagées pour un travail de bénévolat contribuant ainsi au développement du milieu d'origine. Il constitue en quelque sorte des relais entre la radio et la localité de provenance des auditeurs. On dénombre au moins un (01) correspondant local par

arrondissement sur les dix (10) que compte la commune de Kandi. Ils ont un niveau d'instruction relativement moyen, le CEP ou le BEPC. Ils ont essentiellement deux (02) missions à savoir : la collecte des prestations sollicitées par les auditeurs de leur localité et enfin l'envoi d'informations à la station (voir en annexe 7).

2-6- Programme d'activités de la radio Kandi FM

La radio Kandi FM émet tous les jours de la semaine. Du lundi au vendredi, elle ouvre les antennes à partir de 06 heures 00 et suspend les émissions à 12 heures 00. Les émissions reprennent leur cours à 17 heures 00 pour s'achever à 23 heures 00.

Les samedis et dimanche, l'ouverture d'antenne débute à 07 heures 00 et s'achève à 12 heures 00 en matinée. La diffusion reprend à 17 heures 00 l'après-midi jusqu'à 24 heures. La masse horaire hebdomadaire de diffusion est de 5.040 minutes.

La grille des programmes est susceptible de modification dans le temps. Cependant, les réaménagements de la grille n'affectent pas les émissions principales qui sont permanentes depuis 2010. La grille complète des émissions est présentée en annexe14.

En parcourant cette grille des programmes, on constate que les émissions sont diffusées dans huit (08) langues dont les temps d'antenne respectifs indiquent les principaux groupes socioculturels ciblés par le média.

Tableau 3 : Répartition des temps d'antenne en fonction des différentes langues.

LANGUES DE DIFFUSION	TEMPS D'ANTENNE HEBDOMADAIRES EN MINUTE	POURCENTAGE
Français ⁶	1445	39,1069
Dendi	610	16,5087
Bariba	540	14,6143
Mokolé	485	13,1258
Peulh	390	10,5548
Boo	120	3,2476
Yoruba	60	1,6238
Fon	45	1,2178
TOTAL	3695	100

Source : Enquête de terrain.

La répartition des temps d'antenne selon les différentes langues locales montre que les groupes socioculturels Dendi, Bariba, Mokolé et Peulh constituent les principaux groupes cibles du média puisque ces langues à elles seules, monopolisent 54,80% du temps de communication. Les trois (03) autres langues (Boo, Yoruba et Fon), paraissent marginales puisqu'elles occupent moins de 7% du temps d'antenne hebdomadaire.

2-7- Genèse de la radio Kandi FM

La mise en place en République du Bénin d'un environnement institutionnel favorable à l'expression libre de l'opinion sous quelque forme que ce soit au sortir des années quatre-vingt-dix, marque un nouveau départ de la presse. « Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable ni dépôt de cautionnement, après déclaration prescrite par l'article 5 de la présente

⁶ S'il semble, à première vue paradoxale pour un média de proximité que le français occupe plus l'antenne que chaque langue locale, cela s'explique par la grande part d'antenne dont bénéficie le « journal parlé » (510 minutes par semaine. Soit 35,29% du temps d'antenne des émissions en français).

loi ». ⁷ Ajoutée à cette disposition juridique, la loi n° 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel qui autorise désormais l'initiative privée de création de médias audiovisuels. Ce nouvel environnement politico-juridique voit éclore une floraison de groupes de presse.

2-7-1- Une gouvernance locale politisée de la radio : l'installation du Conseil d'Administration (CA) sur fond de tension politique

L'idée de la création d'une radio communautaire remontait à l'ère de la période démocratique. Bien qu'existant sur papier depuis les années 90, la radio FM de Kandi n'a démarré ses émissions en 2004 que grâce à l'apport financier tripartite de l'Union Communale des Producteurs (UCP), de la Coopération Villefranche-Sur-Saône et de la Mairie.

Initiée par l'Association de développement IRIBONSE qui en est la promotrice depuis plus d'une décennie, la radio FM de Kandi n'a démarré effectivement que le 24 janvier 2004, un an environ après les élections communales et municipales.

Ainsi, la radio a toujours fonctionné sous l'autorité directe de la Mairie, qui a procédé au recrutement du personnel de la radio, tordant, de ce fait, le cou à la procédure normale, situation qui a d'ailleurs été dénoncée par la communauté muselée. Pour se rattraper, la Mairie a enclenché le samedi 25 septembre 2004, le processus d'installation de son Conseil d'Administration avec la désignation théâtralisée des représentants des "différentes couches socioprofessionnelles" devant siéger au sein dudit Conseil. Juste la semaine qui a suivi ces différentes désignations, et au moment où les représentants devaient se retrouver pour leur installation et choisir les membres du tout nouveau bureau, une délégation de la HAAC, conduite par le Président, Feu Ali ZATO, fit une descente dans le

⁷ Loi n° 60-12 du 30 Juin 1960 sur la liberté de la presse. Cette loi mise en veilleuse pendant le régime du parti unique a été réactivée suite au retour en régime démocratique en 1990.

département de l'Alibori. Suite à la séance de travail qu'elle a eue avec le Conseil communal de Kandi, la procédure d'installation déclenchée a été qualifiée de biaisée et a connu une suspension nette par la HAAC (le journal L'Alibori, 2004).

Après le rendez-vous manqué du 11 novembre 2004 où le Conseil d'Administration de la radio communautaire, FM/Kandi devrait être installé, la HAAC a fixé un nouveau délai après lequel, si le Conseil n'était pas installé, la radio serait mise sous scellée.

C'est ainsi que le samedi 11 décembre 2004, le Conseil a été finalement installé à l'issue d'une assemblée générale qui a eu lieu à la maison des jeunes et de la Culture de Kandi. Cette AG a mobilisé près de 150 personnes dont 120 représentants des arrondissements, soit 12 par arrondissement. Le Maire de la commune, ses adjoints et la plupart des membres du Conseil communal étaient aussi de la partie. Après la cérémonie d'ouverture présidée par le Maire Alassane Séidou, un présidium de trois (03) membres a été mis sur pied pour diriger les travaux. Il fallait alors amender et adopter les textes fondamentaux de la radio puis élire les membres du conseil d'administration. La première partie des travaux a été ébauchée ; les textes n'ont pas pu être adoptés avant que la passion des élections ne prenne très tôt, le pas sur leur étude. C'est l'article 23 des statuts qui a ouvert le bal des débats qui ont duré plusieurs heures ; cet article est relatif à la composition du Conseil d'Administration. Selon l'article, le CA de la radio FM Kandi doit comporter 13 membres dont trois désignés par les organisations paysannes, un (1) par la mairie et un (1) par l'Association de Développement, promotrice de la radio. Les huit (08) autres membres restants devant être élus parmi les représentants des arrondissements. L'élection de ces derniers a posé assez de problèmes. L'assemblée générale a finalement décidé que les arrondissements se retrouvent selon les zones ethniques pour désigner leurs représentants. Le choix a été très facile du côté des Mokollé et des Bariba

venus des arrondissements ruraux. Cependant, chez les représentants des arrondissements du centre, il a été très compliqué, âprement discuté ; avant d'aboutir à un consensus. Les (08) huit désignés se sont joints aux cinq autres pour former à huis clos le bureau du Conseil. A la fin du processus, c'est GUETIDO Amadou qui a été élu président du premier Conseil d'Administration de la radio et Yérïma Patrick, le secrétaire administratif ; Orou Goh Issifou, a été élu trésorier général. Ce CA a dirigé la radio pendant trois (03) ans. Avant son installation, la situation était très délicate. A l'origine, il y avait un affrontement ouvert entre les frères Séidou. L'un usant de son titre de Président de l'Association de Développement, promotrice de la radio FM/Kandi au nom de laquelle il part à la conquête logique de celle-ci, et l'autre désirant installer son hégémonie à travers la seule et même radio qu'il se vante d'avoir installée.

Chacun voulant s'accaparer la radio, on a assisté à des guerres de paternité ayant pour conséquences des interruptions d'émissions radiophoniques et la baisse de recettes au niveau de la station.

2-7-2- La recherche de résolution de conflit au niveau de la radio Kandi FM

Le congrès des 17 et 18 décembre 2004, organisé par l'Association de Développement Iribonsè a servi de cadre pour réunir tous les protagonistes. Les thèmes abordés au cours de ce congrès sont : le consensus politique ; les affaires économiques et socioculturelles. Très tôt les participants ont compris que la décentralisation instaurait le pouvoir politique local, la compétition politique et qu'il fallait taire les querelles intestines, conjuguer les efforts afin d'amorcer le développement réel de la commune.

Par ailleurs, la radio Kandi FM a été secouée par une crise qui a démarré en décembre 2006. Le 03 Janvier 2007 le président du Conseil d'Administration a procédé à la fermeture unilatérale de la radio sans donner les motifs de sa décision. Les agents ont été violentés et les portes fermées de force. Suite à cet

évènement malheureux. Pour la même perspective, le samedi 20 Janvier 2007 une réunion du bureau exécutif national de l'Association de Développement IRIBONSE a été tenue à Kandi. Cette rencontre a permis de prendre une importante décision : la suspension des activités du conseil d'administration de la radio. Ainsi, un comité ad 'hoc de 11 membres a été mis sur pied en vue de la gestion des affaires courantes de la radio pour une période transitoire de trois semaines. Ce comité de crise est chargé de réviser les textes fondamentaux de la radio et de renouveler le conseil d'administration. Un directeur intérimaire a été désigné ; le recrutement dans le même délai par test de nouveaux agents et d'un directeur. Le mardi 10 Avril 2007, on note une reprise timide des émissions de la radio Kandi FM.

Depuis lors, malgré les multiples missions de la HAAC à Kandi, et les séances de travail à l'Antenne Régionale, la radio continue de traîner les séquelles de cette crise. Si au début, c'était une crise de succession des membres du Conseil d'Administration, aujourd'hui, les responsables de la radio n'ont plus la main mise sur le personnel. Déjà, trois (03) directeurs se sont succédé et le 13 Avril 2013, les agents sont allés en grève. Pour maintenir le calme précaire qui existe aujourd'hui, le Conseil d'Administration de la radio a pris des engagements devant la délégation de la HAAC conduite par son 1^{er} Rapporteur d'alors, le 25 juin 2013 à Kandi. Il s'agissait entre autres : d'assumer pleinement ses responsabilités et de donner la primauté à l'application des textes régissant la radio.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES INTERACTIONS AUTOUR DE LA RADIO KANDI FM .

Dans ce chapitre, j'aborde les différents types de conflits autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi dans une perspective de l'anthropologie politique. En effet, dans une arène politique locale, (Cf. Bierschenk 1994, Bierschenk & Olivier de Sardan 1997 etc.), il existe différents acteurs individuels et collectifs qui poursuivent des stratégies, établissent des réseaux d'action et font usage de discours et de rhétoriques. Ces acteurs, selon Bailey (1969) obéissent à des règles formelles (officielles) et des règles informelles (pragmatiques) locales dans la résolution des conflits qui les opposent les uns aux autres. Elles représentent des références discursives, et, dans des cas concrets, ces règles entrent souvent en compétition (GRÄTZ, 2006 :156) et les enjeux liés à sa gestion.

1- Typologie des conflits

Les conflits les plus fréquents au niveau de la radio Kandi FM sont : le conflit de paternité et celui de leadership

1-1- Etude de cas n°1 : Conflit de paternité

Le projet d'installation d'une radio communautaire à Kandi remontait bien avant même l'ère de la décentralisation. C'était dans les années 2000-2001.

1-1-1- Les manifestations du conflit

Le conflit opposait l'association de développement IriBonsè à la mairie qui voulait utiliser la radio à des fins politiques. En réalité, la divergence d'intérêt entre le promoteur et le Maire d'alors se manifeste par le contrôle de la gestion de la radio et le positionnement des agents devant l'animer. Ceci s'explique par le fait qu'au démarrage des activités, c'est la mairie qui a procédé au recrutement du personnel en 2004 qu'elle a mis à la disposition de la station.

Ces agents émergeaient dans le budget de la Commune d'où la première autorité communale assurait le contrôle de la gestion. Cette attitude n'a pas du tout plu au promoteur de la radio. Puisque selon les textes qui régissent le fonctionnement d'une radio communautaire, c'est le Conseil d'Administration qui assure le contrôle de la gestion d'une radio de proximité. Le promoteur de la radio s'indigne en ces termes :

« [...] il ne va pas au service, il fait des mois sans aller et il va pour toucher et c'est lui, le directeur, est-ce qu'on peut diriger comme ça là. Donc, voilà c'est ça ». **Entretien B.S.S, promoteur de la radio, Kandi, 6/3/2010.**

« D'ailleurs, c'est ce qui a conduit à la fermeture unilatérale de la radio le 03 janvier 2007 sous l'égide du président du conseil d'administration et ceci sans motif. Alors que selon le contrat de convention qui lie le promoteur à la HAAC aucune structure n'est autorisée à procéder à la fermeture de la station sans avis préalable de la HAAC. » **(Entretien B.S.S, promoteur de la radio, Kandi, 6/3/2010).**

Du coup, cet acte pouvait conduire au retrait de la licence de la radio Kandi FM. On assiste à une méconnaissance et au non-respect des textes régissant la gestion d'une radio communautaire. Par ailleurs, l'une des raisons du dysfonctionnement est le recrutement du personnel de la radio sans l'implication du promoteur. En principe, cela ne saurait se faire selon les textes qui régissent le fonctionnement de la radio.

1-1-2- Les modes de règlement du conflit

Les acteurs impliqués dans le règlement du conflit au niveau de la radio Kandi FM sont : le promoteur, le conseil d'administration, le directeur de la radio, la mairie, la HAAC et le cabinet CILCOM.

Dans la gestion de ce conflit chacun des acteurs défend son point de vue. Ainsi, le promoteur reproche au Conseil Communal une tentative de vouloir l'exclure de la gestion de la radio. Quant au conseil d'administration on note à une formation de groupe stratégique où un camp supporte le président et le directeur

de la radio tandis que l'autre camp soutient le rédacteur en chef et son équipe. Par ailleurs, le directeur de la radio a reçu à gagner la confiance du président, du coup il a pu avoir le soutien de certains membres du conseil d'administration, du personnel de la radio voire même au sein du conseil communal. Quant à la mairie, son intention était d'avoir le contrôle de la gestion de la radio alors que d'après les textes qui réglementent le fonctionnement d'une radio communautaire on ne peut en aucun cas attribuer la fréquence à une collectivité locale. Il a fallu la descente de la HAAC à Kandi pour que les différents acteurs impliqués dans la gestion de cette radio soient mieux éclairés. Parlant du cabinet CILCOM, il n'a fait qu'apporter son expertise pour le recrutement et la formation du personnel de la radio.

Pour le règlement du conflit, une réunion de crise a été convoquée par le promoteur qui a réuni certains acteurs impliqués dans la gestion de la radio. L'une des décisions prise à l'issue de cette rencontre est le renouvellement du conseil d'administration. Toutefois, le président sortant a été maintenu à son poste. Cette décision n'a pas plu à l'autre camp. Ce qui constitue déjà un début de frustration. Cette étape de frustration a été résolue avec l'intervention de la HAAC qui a éclairé les différents acteurs en conflit sur les textes qui régissent la création d'une radio communautaire en République du Bénin.

Depuis lors, malgré les multiples missions de la HAAC à Kandi et en dépit des séances de travail à l'Antenne Régionale, la radio continue de traîner les séquelles de cette crise.

1-2- Etude de cas n°2 : Conflit de leadership

1-2-1- Les manifestations du conflit

Le conflit qui opposait le promoteur de la radio et la mairie, a entraîné un désaccord entre les agents de la radio et le conseil d'administration.

« La radio Kandi FM a commencé par émettre, je crois le 22 janvier 2004. Cette radio a pu naître [...] le seul conseil d'administration qui a fini par écarter tout le monde, mais qui ne fait rien, ne peut pas relever le défi par rapport au développement de cette radio-là, voilà ce que je peux dire.» **Entretien avec un ancien directeur de la radio, Kandi 6/3/2010.**

« Mais, il faut souligner que le conflit avait pris une autre allure ; parce que progressivement on a glissé vers un conflit à relent ethnique comme on le dit couramment à travers les groupes socioculturels. Cela devient une bataille entre Bariba et Mokolé. Un Mokolé ne peut pas être directeur d'une radio et, les Bariba étant majoritaires, il faudrait que cela soit forcément un Bariba qui commande et celui qui est visé, c'est SINAYOROU Aboubacar. » **(Entretien avec un ancien directeur de la radio, Kandi 6/3/2010.)**

Si au départ, c'était une crise de succession des membres du Conseil d'Administration. Aujourd'hui, les responsables de la radio n'ont plus la main mise sur le personnel. Malgré le recrutement d'un nouveau directeur, le conflit a toujours persisté. J'en ai pour preuve le conflit à relent ethnique. Je note une reproduction sociale du conflit ethnique car celui qui est là aujourd'hui, certains membres du Conseil d'Administration trouvent qu'il est Gando et qu'il est de la même ethnie que le Président du Conseil d'Administration. Ce qui fait actuellement qu'au niveau du Conseil d'Administration ou du personnel de la radio, on note deux camps : l'un soutenant le directeur de la radio et l'autre, le rédacteur en chef de la radio. Du coup, ces différents groupes stratégiques aux intérêts divergents ne garantissent pas le bon fonctionnement de la radio.

1-2-2- Les modes de règlement du conflit

Les acteurs impliqués dans le règlement du conflit au niveau de la radio Kandi FM sont : le promoteur, le conseil d'administration, le directeur de la radio, la mairie, la HAAC et le cabinet CILCOM.

Je dirai ici que le conflit s'est élargi du promoteur en passant par le Maire jusqu'au niveau des agents de la radio, voire le conseil d'administration. Un conseil d'administration où le président et le vice-président sont tous

analphabètes, est manipulé et téléguidé des deux côtés. Je note aussi au sein des agents de la radio, la formation de groupes stratégiques juste parce qu'on vise tel ou tel poste même si on n'a pas la compétence requise. Le mauvais positionnement des différents acteurs autour de la radio et les logiques qu'ils défendent compromettent le développement de l'outil de communication qu'est la radio.

« Le conflit actuellement vécu n'est pas ouvert mais il est alimenté à partir du conseil d'administration et surtout ethnique parce que le président du CA est Gando, le directeur est Gando, donc la politique de Kandi est ethnique : Mokolé, Dendi et Bariba. » (Entretien avec M.S.Y., personnel de la radio, Kandi le 10/10/2014).

Il faut souligner que le recrutement du personnel de la radio en 2004 par la mairie, a été objet d'une grande polémique. Au point où :

« la HAAC elle-même s'est opposée pour dire que la radio ne doit pas être gérée par une structure politique. Que le conseil communal est hautement politique et qu'une radio communautaire ne doit pas être gérée par une structure politique donc la HAAC même il y a eu des tiraillements entre la mairie et l'association de développement. Bon la mairie voulait garder la radio sous son contrôle à travers le personnel, l'association trouve que ce n'est pas normal parce que la mairie peut utiliser la radio à des fins politiques. » (*Entretien avec un ancien ministre, Kandi le 18/10/2014*).

Qu'il s'agisse d'un conflit de paternité ou de leadership, ou de divergence d'intérêts ou de personnes. Après toutes analyses je dirai que, ce qui justifie la position de tel ou tel acteur face au contrôle de la gestion de la radio qui, au départ, était vue juste comme un outil de communication pour servir la communauté. Mais avec l'écho qu'émet cette radio, les différents acteurs impliqués directement ou indirectement dans la gestion de la radio ont compris que la radio en elle-même constitue un enjeu. En effet, je note les enjeux financiers, politiques et même de pouvoir que cache la radio.

2- La radio Kandi FM : un média à enjeux multiples

Les acteurs sociaux s'organisent et s'affrontent pour accéder aux ressources productives et aux retombées issues des fruits de la radio, ou pour défendre leurs

positions (Winter, 2001). Ainsi, ils le font dans des configurations variables, plus ou moins formelles, plus ou moins légitimes, en fonction des enjeux concernés.

Les enjeux liés à la gestion de la radio Kandi FM sont :

- Enjeu lié à la dénomination de la radio ;
- Enjeu lié au recrutement du personnel dans un contexte de multiples redevabilités ;
- Enjeux économiques autour de la gestion de la radio communautaire ;
- Enjeu lié au renouvellement du Conseil d'Administration ;

- Enjeu lié à la viabilité de la radio.

2-1- Enjeu lié à la dénomination de la radio

Il faut souligner que lors de l'élaboration de l'avant-projet pour l'obtention de la fréquence, le nom même à donner à la radio avait fait objet de longs débats entre le promoteur de la radio et l'ex Chef de la circonscription urbaine d'alors.

« On en était là, quand, moi et le Chef Cir on a puisé dans la location de l'ancienne maison de la radio là, pour pouvoir faire face aux dépenses. Bon on s'est déplacé pour aller vers Parakou pour contacter certains journalistes qui maîtrisent la situation pour nous aider à rédiger le document donc c'était Kimba BA SEGUERE qui nous avait aidé. On a travaillé toute une nuit, la chose a été rédigée et mise au propre donc à partir même de cet instant là il y avait eu des mésententes parce que la politique s'en mêlait tellement que, on risque de ne pas être accepté parce que la Haac n'octroie pas de radio à un parti politique. Dans le débat on cherchait les noms à donner quand je donne le Chef Cir rejette parce qu'il est en contact directe avec SAKA Kina qui lui dit non de ne accepté et ce qui a fait que, on n'a pas trouvé le nom adéquat et c'est Kandi FM qui a été proposé par Kimba BA SEGUERE. On nous avait dit à la place de Iri Bonsè " Guèkadou " ce qui veut dire en terme clair on a tardé avant de trouver s'il faut traduire littéralement. Il dit non, on ne va pas faire ça, il dit IriBonsè j'ai dit non, non il faut que ça soit clair si on ne donne pas ça on a qu'à donner le nom de " Djèna ", Djèna c'est cette partie de la forêt au niveau d'Angaradébou là qui est reconnu mondialement, il faut que la radio ait un nom vraiment acceptable et facilement accessible. Il a refusé on était dans cette discussion quand Kimba a dit bon donner Kandi FM donc on était obligé d'accepter » (**Entretien avec B.S.S., promoteur de la radio, Kandi 02/03/2010.**)

Je note ici que la dénomination de la radio ne faisait pas l'unanimité entre le promoteur et l'autorité locale d'alors ; chacun des acteurs défendait sa position et sa légitimité. Mais au risque de ne pas perdre l'octroi de la fréquence ils ont fini par accepter la proposition du technicien.

2-2- Enjeu lié au recrutement du personnel

Parmi les acteurs impliqués dans la gestion de la radio chacun voulait à tout prix positionner son affilié. C'est à ce niveau que commence une autre lutte entraînant la constitution de groupes stratégiques.

Dans cette perspective de la dynamique de développement local, dans un contexte de décentralisation puisqu'il s'agit d'une radio communautaire ; ce qui anime les acteurs ici selon l'expression de Bako-Arifari, (1995) c'est la logique "du fils de terroir". Etant donné que c'est une radio de proximité et à ressources limitées, utiliser les fils du terroir contribuent à la promotion du développement local. Lors de mes entretiens, j'ai pu noter que les acteurs impliqués dans la gestion de la radio ont recruté ces agents afin de leur trouver du travail. Mais l'autre raison c'est qu'en retour ces agents doivent rendre compte au quotidien ou de façon hebdomadaire du fonctionnement de la radio à leur parrain. J'en ai pour preuve l'entretien réalisé avec le promoteur de la radio qui disait ceci :

« Après la composition, les consultants sont allés présenter les résultats au Maire. Il disait que les "locaux" doivent avoir de place même si quelqu'un est reçu » (**Entretien avec B.S.S., promoteur de la radio, Kandi 02/03/2010.**)

Dans la perspective de l'anthropologie politique, l'analyse des dynamiques de recrutement et d'avancement des agents de la radio Kandi FM, renvoie à la notion de la redevabilité sociale (Giorgio Blundo 2012).

2-3- Enjeux économiques autour de la gestion de la radio

Dans ce contexte de la décentralisation, le promoteur de la radio qui était en même temps le président de l'association de développement Iribonsè de Kandi. Puisque cette association n'avait pas suffisamment des moyens pour faire face aux dépenses de la radio, le Maire d'alors leur a assisté en mettant à leur disposition des personnels à travers un recrutement global qu'il a fait à la mairie. Ainsi, ce dernier a redéployé certains agents à la mairie parmi lesquels : le directeur de la radio et le rédacteur en chef. Il faut souligner que ces deux (02) agents émargeaient au budget de la Commune. De plus, c'est la mairie qui a mis les tickets de prestation à la disposition de la radio. Du coup, les recettes de la radio étaient versées directement à la recette perception. Par ailleurs, la mairie amenait chaque fois des avis et communiqués contre zéro franc, ce qui pesait énormément sur la radio en matière de charge de prestations. J'en ai pour preuve, cet entretien réalisé avec l'ancien directeur de la radio :

« Et, il faut dire que, au moment où on avait commencé par travailler à la radio, bon, ça ne donnait pas l'impression que c'était quelque chose de sérieux. On était je dirai à peu près 16 au départ hein finalement on est arrivée à un chiffre de 20 agents. Bon, maintenant c'est à partir du mois de février, quand la population a commencé par prendre goût à l'outil qu'est la radio que les gens ont commencé par comprendre ce que ça veut dire la radio, ça commencé par un peu animer la Commune. Parce que la puissance d'émission, le rayon de couverture était assez élevée donc c'était un grand écho que ça faisait donc c'est comme ça que les différents acteurs qui ont contribué à la naissance de cette radio-là, ont commencé par voir l'enjeu de la radio. Je dis l'enjeu parce que ça donnait l'impression au départ comme si c'était bon de l'amusement bon, on a voulu d'une radio on l'a eu, bon laissez les gérer. Il a fallu que la population commence par s'intéresser à cela. A travers les avis et communiqués, concerts des auditeurs pour que, on sache d'abord qu'il y a un enjeu financier, maintenant qu'on se dise qu'il y a un enjeu politique et même, disons que les enjeux même de pouvoir. Donc et c'est de là que les difficultés ont commencées par naître ; d'abord par rapport à la signature de la convention il faut dire qu'en son temps tout ce qui concernait la radio se faisait au niveau de la mairie, bon le Maire d'alors A. S. a même exigé que les fonds issus des prestations de la radio soient versés à la perception dans le compte de la mairie alors que la radio c'est qu'à même une institution privée donc elle ne saurait être sous la tutelle d'une institution publique, une administration publique comme la mairie »
(Entretien avec B.B., ancien directeur de la radio, Kandi 06/03/2010.)

A partir du moment où le Directeur de la radio avec son rédacteur en chef, ont refusé d'utiliser les tickets de la mairie. Et puisqu'il voyait qu'il n'a plus la main mise sur ces deux (02) agents, il a demandé de les ramener à la mairie et cela sans attribution à un poste.

2-4- Enjeu lié au renouvellement du Conseil d'Administration

Après la fermeture de la radio, le 03 Janvier 2007 par le président du Conseil d'Administration d'alors ; il a été convoqué une réunion de crise. A cette réunion l'une des décisions prises était de dissoudre le Conseil d'Administration et de procéder à son renouvellement. Ce qui n'était pas de l'avis de l'ancien Conseil d'Administration. Cette décision a conduit à la formation de deux groupes stratégiques dont : ceux qui veulent que l'ancien président revienne et ceux qui luttent pour sa non réélection. J'en ai pour preuve l'entretien réalisé avec le trésorier général du Conseil d'Administration.

« La Haac est intervenue un certain nombre de fois pour comme on le dit remettre les pendules à l'heure et défini les attributions de chaque organe. Et à partir de cet instant la Haac, leur a dit de façon claire et nette pour ces gens d'outils, les masses médias il faut mettre en place les organes de gestion c'est justement après ces interventions qu'on est allé à une assemblée générale pour mettre en place le premier conseil d'administration qui est déjà passé. Puisque moi je suis membre du second conseil, il y a eu avant nous un autre conseil d'administration voilà qui nous a précédé. Et là, c'est après plusieurs situations après des problèmes après des tentatives je dirai quoi de récupération, hein la Haac c'était vu obligé de venir dire un certain nombre de chose, clarifier les trucs pour qu'on en arrive à la mise sur pied des organes de gestion. Donc aujourd'hui je pense qu'après l'intervention de la Haac et après un certain nombre de séance, les différents acteurs connaissent leur rôle et doivent savoir que, pour ce qui est d'une radio communautaire ce sont les organes de gestion mise en place à la suite d'une assemblée qui doivent pouvoir gérer et rendre compte. Bien entendu puisque la radio est communautaire voici de façon globale ce que je peux dire de la première préoccupation par rapport à l'historique » (**Entretien avec A.B.Z., trésorier de la radio, Kandi 02/03/2010.**)

Etant donné que le conflit est inhérent à la vie sociale, je note ici d'abord une divergence d'intérêt ; qui par la suite a pris l'allure d'un conflit de personne au départ latent et puis ouvert. De même que les enjeux liés à la gestion de cet outil de communication.

2-5- Enjeu lié à la viabilité de la radio

L'Appui Suisse à la Communication Communautaire(ASCCom) vise à contribuer à la réduction des déséquilibres (ville/campagne, lettrés/illettrés, hommes/femmes, pauvres/riches) d'accès à l'information et à la communication, au renforcement du pluralisme en matière de média et à faire de l'outil radiophonique un instrument d'autopromotion local et communautaire (IK, décembre 2013).

Plusieurs phases du programme ont permis de faire des avancées significatives dans la réalisation de cet objectif global.

Ainsi la 1^{ère} phase (de juillet 1996 à juin 1998), était une phase pilote de clarification et de renforcement de la participation communautaire autour des Radios Rurales Locales (RRL).

Quant à la 2^{ème} phase (de juin 1998 à décembre 2000) a été celle du renforcement stratégique pour l'émergence d'un modèle de radios communautaires viables, au service des populations et gérées par celles-ci, de manière autonome. Elle a permis d'une part, de poursuivre les efforts en vue de l'amélioration des conditions-cadres au niveau national, à travers le partenariat avec l'instance de régulation en occurrence la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), et d'autre part, d'accompagner les communautés de cinq (05) localités à mettre en place des radios communautaires puis à se mobiliser pour en assurer la viabilité sociale, technique et financière.

Au cours de la 3^{ème} phase (de 1^{er} janvier 2001 à juin 2004), la problématique de la viabilité était au cœur des préoccupations du programme. En effet, cette 3^{ème} phase s'est consacrée au renforcement de la viabilité des radios et des organes chargés de les animer et de les gérer.

La phase 4 (d'août 2004 à mars 2006) a consisté au renforcement des actions de viabilisation et prendre en compte quelques préoccupations thématiques. La phase 5 (mars 2006 à décembre 2009) s'est occupée de la résolution des

problèmes de l'énergie électrique et de la consolidation des préoccupations thématiques.

La phase 6 (de janvier 2010 à décembre 2013) est perçue comme une phase de retrait. Elle vise pour objectif principal d'assurer l'ancrage institutionnel du programme. Au près des acteurs étatiques et nationaux ainsi que leur responsabilisation et celle des structures intermédiaires fédératrices des radios communautaires. Comme la FERCAB et le RIF en vue de la pérennisation des acquis du Programme et assurer la viabilité technique, financière et sociale des RC à la fin du financement Suisse, restée une préoccupation permanente au cours de cette phase.

Conclusion et perspectives

Le bilan partiel de cette recherche est organisé autour des points d'analyse mettant en exergue les variables justificatives des données. Dans les chapitres consacrés à la présentation des données de terrain, j'ai voulu montrer le lien entre l'installation de la radio et sa contribution au développement local. L'objectif était de rendre compte dans le texte, des mécanismes de contrôle développés par les différents acteurs, les stratégies politiques et les relations sociales qui ont prévalu dans le processus. D'où l'usage de réseaux (ethniques ou politiques), le parrainage et le paternalisme utilisés par les différents acteurs sociaux impliqués dans la gestion de cette radio. Ainsi, le respect des règles de fonctionnement de la radio dépend des différentes interactions autour de sa gestion.

Dans ma démarche d'identifier les facteurs politiques qui entravent la contribution de la radio communautaire au développement local, je me heurte à une opposition de deux logiques qui s'inscrivent dans les stratégies de contrôles de la gestion de la radio. Cette pluralité de logiques dépend des acteurs en présence.

Au bout de cette recherche, les principaux résultats auxquels je suis parvenu montrent que la gestion de la radio de Kandi FM fait apparaître une opposition de deux camps : ceux qui sont du côté du promoteur de la radio et ceux qui soutiennent le conseil communal d'alors de 2004 à 2008. Ainsi les études de cas, nous montrent que la politique « Kandienne » est basée sur l'ethnicité.

Dans la perspective de Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN (2009), le conflit autour de la gestion de la radio communautaire de Kandi FM met en exergue la problématique du mode associatif de gouvernance locale et le mode communal de gouvernance locale.

Bien que le conflit soit pour Karl Marx au cœur de la dynamique et du changement social, on constate qu'il n'a créé dans la société qu'une atmosphère de méfiance et de « désolidarisation » par rapport au bien communautaire. Je

m'inscris ici dans la logique de Rémy (2005) qui affirme que « La sociologie des médias n'apporte pas de réponse définitive aux conflits soulevés parce que le comportement des acteurs sociaux et le poids de la société sont en interaction continue. »

Au terme de cette étude, je me permets de dire que tous les aspects abordés le sont superficiellement. Une recherche en profondeur offrira une base de connaissance sur la reconfiguration de l'arène locale autour de la radio Kandi FM. En effet, celle-ci est passée d'un simple instrument d'information à un objet politique qui cristallise les contradictions politiques locales avec même des interventions extérieures. Mieux encore, cela pourra être : '' la problématique du mode associatif de gouvernance locale et le mode communal de gouvernance locale : fondements socio-anthropologiques'' ; les radios communautaires face aux réseaux sociaux et enfin la problématique liée à la viabilité des radios communautaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADOUN, W. H. et AWOUDO, K. F.** 2013, *Rapport situation média au Bénin*. Afrique du Sud : OSIWA, 113p.
- AIF et CIERRO,** 2000, *Guide de gestion de la radio rurale locale*, 3^{ème} Edition, 88p.
- AMOUZOUVI, D.H.** 2005, *Le marché de la religion au Bénin*, Berlin : Edition Koester, 291p.
- BAKO-ARIFARI, Nassirou** 1995, *Démocratie et logiques du terroir au Bénin*. In : Politique Africaine N°59, Octobre 1995 (Le Bénin), 7-24.
- BEBEY, F.** 1963, *La Radiodiffusion en Afrique Noire*, Paris : Edition Saint Paul, 192p.
- BECKER, H.S.** 2002, *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte, 354p.
- BEI, J.Y. et GERARD, J.M.** 2001, *Ecole et médias : regards croisés*. Collection Questions d'éducation et de formation, 186p.
- BOULC'H, S.** 2003, « *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest* » guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds, Echos du COTA : Bruxelles, 100p.
- BLUMER, H.** 1969, *Symbolic interactionism : Perspective and method*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall, 208p.
- BLUNDO, G.** 2012, « *Le roi n'est pas un parent. Les multiples redevabilités au sein de l'Etat postcolonial en Afrique* », dans *Faire des sciences sociales, Critiquer*, sous la direction de Pascale Haag et Cyril Lemieux, Paris : Editions de l'EHESS, collection « Cas de figure » volume1, 59-86
- BOWERS, B.J.** 1988, *Grounded theory*. Dans B.E. Sarter (Ed.), *Paths to knowledge* (pp. 35-59). New York : National League for Nursing Press.
- BREST, C.** 2014, *Les médias et l'enseignement : Comment améliorer l'utilisation des médias dans les lycées hôteliers ?* Mémoire de Master, Université de Toulouse, 105p.

- CLAUDE, C et al.** 2004-2005, « *Psychologie sociale, traitements et effets des médias* », Questions de communication, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 29 juin 2016. URL : [http:// questionsdecommunication.revues.org/7227](http://questionsdecommunication.revues.org/7227).
- CROZIER, M. et FRIEDBERG,** 1977, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris : Edition du Seuil, 498p.
- DIAGNE, Y.** 2004-2005, *Radios communautaires : outils de développement au Sénégal*. Université Paris 13 (Villetaneuse), mémoire DEA de Communication, 185p.
- EDAH, C.** 2002, *Rapport de l'étude sur les radios communautaires au Bénin*. Cotonou : UNDP, 27p.
- ETIENNE, J. et al.** 2004, *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Hatier, 3^{ème} édition, 448p.
- GBEDAGBE, E.** 2003, *Dynamique média-société dans le processus de l'action sociale : cas de la radio solidarité FM Djougou*, UAC : FLASH, mémoire de maîtrise, 152 p.
- GLASER, B.** 1978, *Theoretical sensitivity : Advances in the methodology of grounded theory*. Mill Valley, CA : Sociology Press, 164p.
- GLASER, B. et STRAUSS, A.** 1967, *The discovery of grounded theory*. Chicago : Aldine, 271p.
- GLUCKMAN, M.,** 1958, *Analysis of a social situation in modern Zululand*, Rhodes-Livingstone Paper n° 28. Manchester (Manchester University Press)
- GUININ, A. I.** 2009, *Contribution de la radio communautaire "Kandi FM" à la promotion de la bonne gouvernance locale dans la Commune de Kandi*, UAC : FDSP, mémoire de DESS, 86p.
- GUIYOH, F.A.** 2015, *Service public du lotissement à l'épreuve de la contestation sociale à Golo-Djigbé : acteurs, logiques et enjeux*, UAC : EDP, mémoire de DEA en Sociologie-Anthropologie, 87p.

- GUNNER, L. et al.** 2011, *Radio in Africa : Publics, Cultures, Communities*, Johannesburg South Africa : Wits University Press, 320P.
- GRÄTZ, T.** 2000, *New local radio stations in African languages and the process of political transformation in the Republic of Benin: the case of Radio Rurale Local Tanguiéta (Northern Benin)*. In: Richard Fardon, Graham Furniss (Hg.). *African Broadcast Culture*. London: James Currey, pp.110-127.
- GRÄTZ, T.** 2011, *La production radiophonique au Bénin: vue de l'extérieur*, 9p.
- GRÄTZ, T.** 2014, *Radio Call-in Shows on intimate Issues in Benin : "Crossroads of Sentiments"*. *African Studies Review*, 57, pp.25-48 doi: 10.1017/asr2014.4
- GRAWITZ, M.** 1996, *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 920p.
- GRAWITZ, M.** 2004, *Lexique des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 8^{ème} édition 427p.
- HUTCHINSON, S.A.** 1993, *Grounded theory: The method. Dans Munhall et Boyd (Ed.), Nursing reseach: A qualitative perspective* (2ème éd. pp.180-212). New York: National League for Nursing Press.
- INSTITUT, K.** 2009, *Rapport de mission de diagnostic et d'audit organisationnel et fonctionnel de la radio Kandi FM*, Bénin : Bureau de la Coopération Suisse, 12p.
- INSTITUT, K.** 2012, *Etude d'auditoire autour des radios communautaires : Solidarité FM de Djougou, Kandi FM de Kandi et SUTII DERA de Nikki*, Bénin : Bureau de la Coopération Suisse, 164p.
- INSTITUT, K.** 2013, *Guide du correspondant local des radios communautaires*, Bénin : Bureau de la Coopération Suisse, 22p.
- JALLOV, B.** 2012, *Empowerment Radio: Voices Bulding a Community*. Denmark: Gudhjern, Empowerhouse, 234p.
- JALLOV, B. et al.** 2013, *Communicating for Social Change, Empowerment & Human Rights in Africa*. *Institute of African Studies* 3 :160-165

LE JOURNAL, 2004, *L'Alibori, hebdomadaire N° 001*, du 26 Octobre au 02 Novembre, 12p.

LE JOURNAL, 2004, *L'Alibori, hebdomadaire N° 003*, du 23 au 29 Décembre, 12p.

LE JOURNAL, 2005, *Le messager de la commune de Kandi, N°001* Juillet à Septembre, 12p.

LE JOURNAL, 2013, *Le Cavalier, N°150*, Parakou : Ademik communication, 12 p.

LEBARON, F. 2014, *35 grandes notions de la sociologie*. Paris : Dunod, 172 p.

LIGAGA, D. et al. 2012, *Radio in Africa: Publics, Cultures, Communities*. James Currey: Rochester, NY, 2011, 336 p.

LIVINGSTONE, S. et GAMBERINI, M.C. 1999, *Les jeunes et les nouveaux medias. Sur les leçons à tirer de la télévision pour le PC*. Réseaux, vol.17, n° 92-93, pp. 103 -132.

MEAD, G.H. 1934, *Mind, self and society*. Chicago: University of Chicago Press, 440p.

MITCHELL, J.C. 1956, *The Kalela Dance*. Rhodes-Livingstone: Papers, n°27 Manchester (Manchester University Press)

MITCHELL, J. C. 1983, *Case and situation analysis*. Sociological Review 31 (83), 187-207

OLIVIER de SARDAN, J.P., 2008, *Afrique : pouvoir et politique. A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique*. Discussion Paper, N° 5 décembre 2008, 1-25.

OLIVIER de SARDAN, J.P., 2009, *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest, études et travaux n°79*, Niamey : Lasdel, 52p.

UNESCO, 2001, *Manuel de la radio communautaire*, Paris : Unesco, 113p.

RIEFFEL, R. 2010, *Sociologie des médias*, Paris : Editions Ellipses, 3^{ème} édition. 235p.

- STRAUSS, A.** 1987, *Qualitative analysis for social scientists*. New York : Cambridge University Press, 335p.
- TEDESCO, M.** 2007-2008, *Communication pour le développement et Radios Communautaires : Le cas du Népal. Master 2 Professionnel*, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 75 p.
- TUDESQ, A.-J.** 2002, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique Subsaharienne*. Paris : Karthala, 315p.
- WASSERMAN, H.** 2010, *Médias populaires, la démocratie et le développement en Afrique*. London: Routledge, 288p.
- WEBER, M.** 2003, *Economie et société*, collection Agora, 416p.
- WILFRID, R.H.A. et FRANCOIS, K.A.** 2013, *Rapport situation média au Bénin*. Afrique du Sud: OSIWA, 113p.
- WILSON, H.S. et HUTCHINSON, S.A.** 1991, *Triangulation of qualitative methods : Heideggerian hermeneutics and grounded theory. Qualitative Health Research, 1*, 263-276.
- WINTER, G. et al.** 2001, *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris : Karthala et IRD, 457p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau 1 : Synthèse des différents centres de documentations
parcourues

N° D'ordre	Centres de documentation/ Bibliothèque	Nature des documents	Types d'informations recueillies
01	Centre de documentation de la FLASH, UAC	Mémoires	Informations générales et à caractère méthodologique
02	Cours de DEA à l'EDP, UAC	Cours de DEA	Approche méthodologique, les nouveaux paradigmes de développement
03	Maison des médias	Ouvrages généraux Ouvrages spécifiques Ouvrages sociologiques	Informations générales sur les radios
04	Centre de documentation du Lasdel-Parakou	Ouvrages généraux Ouvrages spécifiques Ouvrages socio-anthropologiques	Informations générales sur les radios et à caractère méthodologique
05	Centre de documentation du Lasdel-Niamey	Ouvrages généraux Ouvrages spécifiques Ouvrages sociologiques	Informations générales sur les médias
06	Archives de la radio communautaire de Kandi	Rapports	Informations générales sur la radio communautaire de Kandi
07	Archives de la mairie de Kandi	Journaux	Informations générales sur le développement de la commune de Kandi

08	Centre de documentation de WANEP-ONG	Rapports	Informations générales sur la situation des médias au Bénin
09	Centre de documentation de l'antenne régionale de la HAAC à Parakou	Rapports de mission	Présentation de l'évolution de la situation de Kandi FM
10	Internet	Rapports de colloques, articles et séminaires	Informations générales sur les radios et à caractère méthodologique

ANNEXE 2 :



Photo n°1 : Image de la radio Kandi FM (vue de face)



Photo n°2 : Image de la radio Kandi FM (vue de profil)



Photo n°3 : Discussion de groupe avec les auditeurs fidèles de radio Kandi FM.



Photo n°4 : Cette image montre qu'on note l'existence d'une femme au sein de ces auditeurs fidèles.

Source des photos : Enquête de terrain (photo T.A.D).

ANNEXE 3 :**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION/TITRE	CONTACTS
01	GUETIDO Amadou	Président	65 91 36 99/93 84 95 96
02	CHABI B. Aboubacari	Vice- président	97 18 57 66
03	ADAMOU B. Zourkainény	Trésorier Général	97 18 61 65/ 90 90 19 49
04	BIO NIKKI SOULE Anafi	Secrétaire Administratif Adjoint	97 18 63 30
05	KODJO Adamou	Membre/Représentant des sages	93 13 69 62
06	ALLOU Samba	Membre	97 19 12 63
07	BAKOUDOGO Ikililou	Membre	93 82 44 86
08	SIDI MAMA Sambo	Membre	96 38 32 85
09	SABI ALPHA SIDI	Membre	93 00 57 0 6
10	Feu SABI S. Badé	Secrétaire Administratif	-
11	KORA K. Orou Kpaï	Président commission technique	97 32 74 10 / 96 58 78 98
12	NOUHOUN ALASSANE loukiatou	Trésorière Générale Adjointe	94 40 74 75/96 91 99 87
13	TOUNGOU Sanni	Membre	-
14	IMOROU Sirina	Président commission programme	96 28 78 98 / 95 34 34 75
15	GUINGUERE Bachirou	Président commission finance	64 65 00 07
16	BIO DARA Chabi Ibrahim	Membre	66 41 16 07
17	EL HADJ BIO BERI Youssaou	Membre Représentant des commerçants	-
18	SOUMANOU BIO Moussa	Membre	97 19 12 03/ 94 92 32 21
19	GUININ ASSO Inoussa	Directeur	97 08 20 01

ANNEXE 4 :**LISTE DES STAGIAIRES**

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
01	ZANKARO Zakari	Stagiaire	-
02	IMOROU MOUSSA	Stagiaire	95 57 94 34

LISTE DES COLLABORATEURS EXTERIEURS

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
01	CHABI TOKOU Midou	Collaborateur bariba	97 19 03 34
02	BIO GUERRA Issifou	Collaborateur bariba	66 09 20 70
03	KOURE Moussa	Collaborateur Fulfuldé	64 51 22 08
04	KOTIA Ibrahim	Collaborateur Mokolé	94 19 77 60
05	IMOROU Mikaya	Collaborateur Dendi	94 87 66 05/97 90 01 85
06	ADAMOU Ayouba	Collaborateur Français	96 47 49 04/95 48 86 00
07	IMOROU Fataou	Collaborateur Français	96 48 09 06/95 90 15 06

ANNEXE 5 : Tableau 2 : Grille tarifaire de la radio Kandi FM

PRESTATIONS	COUT PAR DIFFUSION ET PAR LANGUE
Disque demandé (concert des auditeurs)	50F par disque et par personne
Annonces simples : baptême, libération, perte ...	500F par langue et par diffusion
Annonce de décès + date de cérémonie	1000F par langue et par diffusion
Annonces de mariage	1000F par diffusion et par langue
Communiqués : réunion, recrutement, appel d'offre	2000F par page, par diffusion et par langue
Réalisation d'émission jeu radiophonique	35.000F (sans gadgets)
Réalisation de spot/micro programme	10.000F
Diffusion de spot/micro programme	3.000F
Publicités <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation • Diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • 5000F • 3000F par diffusion et par langue
Publicités artistiques, culturelles, sportives <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation • Diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • 5000F • 3000F par diffusion et par langue
Réalisation d'émission ordinaire	25.000F
Diffusion d'émission ordinaire	25.000F
Réalisation et diffusion (1) d'émission grand public	100.000F
Réalisation de magazine	60.000F
Diffusion de magazine	25.000F
Couverture médiatique (à Kandi)	35.000F
Top horaire	10.000F/semaine

N.B : Ces montants sont susceptibles de modification selon que la demande est élevée.

Source : archives de la radio Kandi FM (cf. grille tarifaire)



KANDI FM

au cœur du développement communautaire

BP: 205 TEL: 23 63 00 91 KANDI

Cpte Bancaire: B 0061-02001-02082610003-17 BOA

ANNEXE 6 : LISTE DU PERSONNEL DE LA RADIO

N°	NOM ET PRENOMS	QUALIFICATION	CONTACTS
01	ALFA M. Mohamed	Journaliste/animateur	64 58 54 70
02	BANI Zakirou	Journaliste/animateur, Chef Programme	64 47 96 00
03	BELKO Roda	Journaliste/animateur	64 79 64 65
04	GOUNOU Samuel	Journaliste/animateur	94 61 24 04
05	JACQUET SOULE Ikililou	Technicien / Chef Service Technique	97 65 37 23/ 94 85 15 75
06	MIDOU SEÏDOU Yaya	Journaliste/animateur/ Rédacteur en Chef	96 28 77 88/ 95 71 51 58
07	SALIFOU S. Raïma	Secrétaire Comptable	64 29 50 40
08	ZIME MOHAMED Kadafi	Technicien	94 93 94 82/ 93 25 91 45
09	ABOUDOU M. Lamlatou	Agent de Relations Publiques	90 66 77 17
10	MAMOUDOU Bachirou	Agent d'exécution -	96 28 75 88
11	GUININ ASSO Inoussa	Directeur	97 08 20 01/ 9511 00 13

ANNEXE 7 : LISTE DES CORRESPONDANTS LOCAUX

N°	NOM ET PRENOM	LOCALITE	CONTACTS
01	SINAGNISSIRE Abdoul-kadiri	Donwari	93 71 11 78/ 96 19 60 83
02	GOUNOU Abas	Pèdè	93 95 11 77
03	AMADOU Memouna	Sinawongourou	S/C 93 45 22 55
04	TAMOU YAROU Orou Boko	Kassakou	97 31 48 34
05	GAYI Daoudou Sanni	Sam	-
06	SABI Timothé	Sonsoro	93 90 50 78/ 96 01 31 04
07	SERO B. Bio Zimé	Lolo	96 13 20 68
08	BIO SIA Salifou	Bensékou	93 71 94 93
09	KORA M. Idrissou	Angaradébou	93 31 26 92
10	TCHANA Boukari	Alfakoara	64 05 79 29
11	BAASSOUROU Kassimou	Thuy	64 63 69 21
12	OROU GANI Dama	Donwari	-

ANNEXE 8 : LISTE DES AUDITEURS FIDELES

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	SEXE	CONTACTS
01	TOGOU B. Azizou	Menuisier	M	95 78 10 89
02	ROUGA Karim	Elève	M	94 56 05 06
03	ALFA GAMBARI Aliou	Revendeur	M	96 01 31 33
04	GARBA ALASSANE Touahé	Contrôleur du Développement Rural	M	95 48 58 54 97 18 69 77
05	BIO YAROU Sahadou	Tailleur	M	94 48 64 98
06	SEÏDOU IDRISOU Yaya	Chauffeur	M	64 56 50 64
07	GBAZA Dogo	Cultivateur (PEDE)	M	64 25 13 10
08	ABDOUL-AZIZOU Aboubakari	Tailleur	M	95 82 83 92
09	OSSENI Souahibou	Soudeur	M	97 27 00 54
10	ZIME MOHAMED Kadafi	Technicien	M	94 93 94 82 93 25 91 45
11	MOUSSA Nouhou	Cultivateur	M	64 96 24 05
12	IDRISSOU Akim	Etudiant	M	94 61 14 23
13	ASSOU Faustin	Tâcheron	M	95 29 39 00
14	ALADJI Dandjima	Cultivateur	M	-
15	TARO Saadou	Chauffeur	M	97 18 60 30
16	GARBA ALASSANE Rékia	Revendeuse	F	97 18 69 57
17	DRAMANE Issa	Artisan	M	-

Source : Enquête de terrain (Entretien avec les auditeurs fidèles, Kandi le 27/09/2004).

Légende :

M : Masculin

F : Féminin

ANNEXE 9 : GRILLE D'OBSERVATION

- Identification de la grille des programmes de la radio, “ vie au quotidien” ;
- La fréquentation de la radio ;
- Les interactions entre prestataires de la radio et auditeurs ;
- Identification des mouvements de certains prestataires de la radio (accompagner les animateurs sur le terrain pour des reportages) ;
- Les interactions entre les prestataires de la radio eux-mêmes ;
- Les relations entre les prestataires et les membres du conseil d'administration.

Je vous remercie !

ANNEXE 10 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ELUS LOCAUX

Date de l'entretien :
Durée de l'entretien :
Profession :
Langue(s) couramment parlée(s) :
Religion :
Nom et prénom :
Numéro de téléphone :

- Historique de la radio ;
- Initiative de création ;
- La construction des locaux ;
- Le recrutement du personnel ;
- Le paiement des salaires ;
- Les rapports d'influences entre groupes ethniques ;
- L'origine de la fermeture temporaire de la station ;
- Degré de politisation de la radio.

Je vous remercie !

ANNEXE 11 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

Date de l'entretien :

Durée de l'entretien :

Profession :

Langue(s) couramment parlée(s) :

Religion :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

- Historique de la radio Kandi FM ;
- Les différents événements positifs ou négatifs ayant marqué l'existence de la radio ;
- Les problèmes : structurels, fonctionnels etc ;
- L'importance de la radio dans votre vie quotidienne ;
- Votre contribution pour la bonne marche de cette radio ;
- Le rôle du conseil communal et du conseil d'administration ;
- Degré de politisation de la radio.

Je vous remercie !

ANNEXE 12 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES USAGERS/AUDITEURS

Date de l'entretien :
Durée de l'entretien :
Profession :
Langue(s) couramment parlée(s) :
Religion :
Nom et prénom :
Numéro de téléphone :

- Les stations de radios écoutées par les auditeurs ;
- L'importance de la radio dans la vie des auditeurs ;
- L'importance des avis et communiqués dans la vie des auditeurs ;
- Les heures d'écoute et choix des émissions, les raisons (où, quand, l'énergie utilisée, etc.);
- Existence d'association des auditeurs ;
- Appréciation des prestations de la radio par les usagers/auditeurs (accueil- les animations- le contenu du programme).

Je vous remercie !

ANNEXE 13 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ANIMATEURS, TECHNICIENS ET LES JOURNALISTES DE LA RADIO

A- Approche biographique focalisant sur le développement professionnel

Date de naissance :

Cursus scolaire :

Formation reçue pour la radio :

(et aussi hors de la radio)

B- Les motifs de travailler à la radio

- Pourquoi avez-vous accepté de travailler à la radio ?
- Est-ce que vous pensez rester là ou continuer votre vie ailleurs ?
- Comment avez-vous été recruté ?

C- Activités secondaires

- Est-ce que vous faites d'autres travaux hors de la radio ?
- Comment tu surmontes les problèmes ?

D- Rémunération

- Etes-vous rémunéré pour cette activité ?
- Combien percevez-vous ?
- Etes –vous déclaré à la CNSS ?

E- Assistance d'une structure quelconque

- Existe-t-il (Etat, Ong, partenaire au développement) qui vous appuie ?

F- Autres

- Nombre d'auditeurs de la radio au départ ?
- Nombre d'auditeurs de la radio actuellement ?
- Les catégories d'acteurs qui écoutent la radio ?

- Niveau d'implication des populations dans la gestion de la radio ?
- Niveau de satisfaction des populations ?
- Nombre de langues de diffusion au départ ?
- Nombre de langues de diffusion actuellement ?
- Nombre d'auditeurs ?
- Nombre de club d'auditeurs ?

Je vous remercie !

ANNEXE 14 : La grille de programme de la radio Kandi FM

MATINEE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
06 h 00 – 06 h 15	Réveil matinal	Réveil matinal	Réveil matinal	Réveil matinal	Réveil matinal		
06 h 15 – 06 h 30	Avis-Com-Pub- info + spot ARM3 Bariba	Avis-Com-Pub- info Baatonou	Avis-Com-Pub- info + spot ARM3 Bariba	Avis-Com-Pub- info Baatonou	Avis-Com-Pub- info + spot ARM3 Bariba		
06 h 30 – 06 h 45							
06 h 45 – 07 h 00	INFOS (JP) Baatonu	INFOS (JP) Baatonu	INFOS (JP) Baatonu	INFOS (JP) Baatonu	INFOS (JP) Baatonu		
07 h 00 – 07 h 15	Synchronisation JP ORTB Pkou	Synchronisation JP ORTB Pkou	Synchronisation JP ORTB Pkou	Synchronisation JP ORTB Pkou	Synchronisation JP ORTB Pkou	Réveil matinal	Réveil matinal
07 h 15 – 07 h 30							
07 h 30 – 07 h 45	Avis-Com-Pub- info Dendi	Avis-Com-Pub- info + Spot ARM3 Dendi	Avis-Com-Pub- info Dendi	Avis-Com-Pub- inf + SpotARM3Dendi	Avis-Com-Pub- info Dendi	Avis-Com-Pub- info Bariba	Avis-Com-Pub-info + spot ARM3 Bari
07 h 45 – 08 h 00							
08 h 00 – 08 h 15	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pubinf+ SpotARM3Dendi	Avis-Com-Pub- info Dendi
08 h 15 – 08 h 30							
08 h 30 – 08 h 45	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Mokolé	Avis-Com-Pub- info Mokolé
08 h 45 – 09 h 00							
09 h 00 – 09 h 15	Kandi FM Info Matin	Kandi FM Info Matin	Kandi FM Info Matin	Kandi FM Info Matin	Kandi FM Info Matin	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé	Avis-Com-Pub- info Fulfuldé
09 h 15 – 09 h 30							

09 h 30 – 09 h 45	Emission ARM3 dendi	Parole aux paysants Mokolé	Publicité tarif Spécial	Emission interactive PILP	Parole aux paysants Bariba	Kandi FM Info Matin	Kandi FM Info Matin
09 h 45 – 10 h 00							
10 h 00 – 10 h 15	Jeux Radiophoniques français	Grd rendez-vous de l'actualité	Journal des auditeurs Dendi	Rediffusion Journal des auditeurs Mokolé	Prêche Islamique ABB	Jeu Radiophonique Français	Résumé de la semaine
10 h 15 – 10 h 30							
10 h 30 – 10 h 45							
10 h 45 – 10h 55	Avis-Com-Pub Français	Avis-Com-Pub Français		Avis-Com-Pub Français	Avis-Com-Pub Français	Avis-Com-Pub Français	Zone franch/Invité di/plat libre ou Echo de la Mairie
10 h 55– 11 h 00	Musique de fin	Musique de fin	Musique de fin	Musique de fin	Musique de fin	Musique	
11 h 00– 11 h 45	FIN DES EMISSIONS					Point de vue Français	
11h45-12h00						Musique de fin	Musique de fin
<u>SOIREE</u>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
17 h 00 – 17 h 15	Détente musicale Avis-com-info Boo	Détente musicale Avis-com-info Boo	Lecture coranique Rencontre ABB	Détente musicale Espace enfants reporters Poésie interactive	Détente music Avis-info-Boo	Lecture coraniq Rencontre ABB	Zik Gospel Emission Catho
17 h 15 – 17 h 30							
17 h 30 – 17 h 45	Parole aux paysans peulh	Avis-com-pub Yoruba/Musique			Avis-com-pub Yoruba/Musiq		Avis com Pub Boo
17 h 45 – 18 h 00							
18 h 00 – 18 h 15	INFO BARIBA	INFO BARIBA	INFO BARIBA	REDIFFUSION ARM3 Bariba	INFO BARIBA	Rediffusion ARM3 Dendi	Rediffusion point de vue français
18 h 15 – 18 h 30	INFO DENDI	INFO DENDI	INFO DENDI		INFO DENDI		
18 h 30 – 18 h 45	INFO MOKOLE	INFO MOKOLE	INFO MOKOLE	INFO MOKOLE	INFO MOKOLE		
18 h 45 – 19 h 00	INFO PEULH	INFO PEULH	INFO PEULH	INFO PEULH	INFO PEULH	Musique dendi	
19 h 00 - 19 h 15	EMISSION ARM3 Bariba	Santé pour tous Français	Jeu Radiophonique PILP	Santé pour tous Dendi	PAPARAZI	Rédif Journal des auditeurs Bariba	Rédif Grd rendez- vous de l'actu
19 h 15 – 19 h 30							
19 h 30 – 19 h 45							
19 h 45 – 20 h 00	Journal des	IDE IGNI	Musiq de chez		Concert des	Grand rendez-vous	Concert des

	Auditeurs Baatonu	Mokolé	nous	Concert des auditeurs	auditeurs Mokolè	de l'actualité en	auditeurs	
20 h 00 – 20 h 15			Toradjé Fulfulde	Fulfuldé		Dendi	Bariba	
20 h 15 – 20 h 30								
20 h 30 – 20 h 45	Musique Peulh	Musique Mokolé						
20 h 45 – 21 h 00	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	Avis Com Pub Français	
21 h 00 – 21 h 15	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	KANDI FM info soir (JP)	
21 h 15 – 21 h 30								
21 h 30 – 21 h 45	Journal des auditeurs Mokolé	UEEB MOKOLE	Vibration plus	Vibration plus	Emission URCLCAM ALIBORI	UEEB MOKOLE	UEEB MOKOLE	
21 h 45 – 22 h 00		Dédicace Français				dendi	Fou Rire	Rediffusion journal des auditeurs Dendi
22 h 00 – 22 h 15				Vie et Culture Dendi				
22 h 15 – 22 h 30		Vie et culture fulfudé	Vie et culture Mokolé	Vie et Culture BARIBA				
22 h 30 – 22 h 45	Santé pour tous Bariba					BAL DE SAMEDI SOIR	Emission Fongbé	
22 h 45 – 23 h 00		Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions			
23 h 00 – 23 h 15								
23 h 15 – 23 h 30								
23 h 30 – 24 h 45							Espace Z	
23 h 45 – 24 h 00						Fin des émissions	Fin des émissions	

Table des matières

	Pages
Sommaire.....	1
En mémoire	2
Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des photos et figures.....	5
Liste des sigles et abréviations.....	6
Résumé du travail.....	8
Introduction.....	9
Figure1 : Répartition des radios rurales et communautaires au Bénin.....	12
Première partie : Perspectives théoriques et cadre de l'étude...	14
Chapitre 1: Considérations théoriques de l'étude des enjeux Politiques.....	15
I- Problématique.....	15
1-1- Problème.....	16
1-2- Les Objectifs de recherche	21
1-3- Les hypothèses de travail.....	22
1-4- Le cadre conceptuel.....	22
II- Etat de la question.....	28

1- Revue critique de littérature.....	28
2- Qu'apporte de nouveau cette recherche ?.....	35
3- Modèle théorique.....	35
3-1- L'interactionnisme symbolique.....	35
3-2- L'approche compréhensive de Weber.....	36
4- Justification du choix du sujet.....	37

Chapitre 2 : Présentation du cadre de l'étude et de la méthodologie du travail..... 39

1- Les modes de communications avant l'installation de la radio.....	39
1-1- Les canaux de communications traditionnelles.....	39
1-2- Les canaux de communications modernes.....	39
2- La radio et sa couverture médiatique.....	39
3- Présentation du cadre de l'étude.....	40
3-1- Situation géographique.....	40
3-2- Historique de Kandi.....	40
I- Démarche méthodologique.....	41
1- Nature de la recherche.....	41
2- Population et échantillonnage.....	43
2-1- L'échantillon géographique.....	43
2-2- L'échantillon humain.....	43
3- Les techniques et outils de collecte des données.....	43
3-1- Techniques de collecte des données.....	43
3-2- Les outils de collecte des données.....	45
4- Le mode de traitement des informations.....	45
5- Les limites du travail et les difficultés rencontrées.....	46

Deuxième partie : L'étude des enjeux politiques et des interactions autour de la gestion de la communautaire de Kandi..... 48

Chapitre 3 : Présentation de la radio communautaire de Kandi..... 49

1- Contexte de la radio communautaire : la ruralité comme facteur favorable à l'émergence des radios communautaires.....	49
--	----

1-1- Le contexte législatif.....	50
1-2- Les contraintes de la radio communautaire.....	52
2- Statut de la radio Kandi FM.....	54
2-1- Structure administrative.....	55
2-2- Fonctionnement de la radio Kandi FM.....	55
2-3- Sources de financement.....	56
2-4- Personnel de la radio Kandi FM.....	58
2-5- Profils des collaborateurs extérieurs.....	59
2-6- Programme d'activités de la radio Kandi FM.....	60
2-7- Genèse de la radio Kandi FM.....	61
2-7-1- Une gouvernance locale politisée de la radio : l'installation du Conseil d'Administration (CA) sur fond de tension politique.....	62
2-7-2- La recherche de résolution de conflit au niveau de la radio Kandi FM.....	64

Chapitre 4 : Analyse des interactions autour de la gestion de la radio

Communautaire de Kandi.....	66
1- Typologie des conflits.....	66
1-1- Etude de cas n°1 : Conflit de paternité.....	66
1-1-1- Les manifestations du conflit.....	66
1-1-2- Les modes de règlement du conflit.....	67
1-2- Etude de cas n°2 : Conflit de leadership.....	68
1-2-1- Les manifestations du conflit.....	68
1-2-2- Les modes de règlement du conflit.....	69
2- La radio Kandi FM : un média à enjeux multiples.....	70
2-1- Enjeu lié à la dénomination de la radio.....	71
2-2- Enjeu lié au recrutement du personnel.....	72
2-3- Enjeux économiques autour de la gestion de la radio.....	73
2-4- Enjeu lié au renouvellement du Conseil d'Administration.....	74
2-5- Enjeu lié à la viabilité de la radio communautaire.....	75

Conclusion et perspectives.....	77
Références bibliographiques.....	79
Annexes.....	84
Table des matières.....	102